

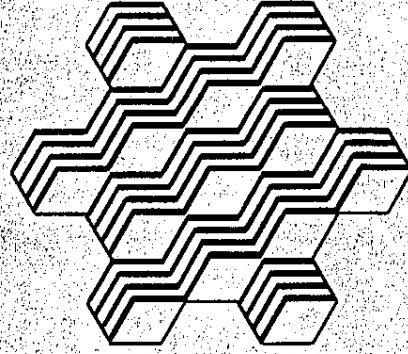


PROGRAMME D'ÉTUDES

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

• 5^e SECONDAIRE

FORMATION GÉNÉRALE



FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

• 5^e SECONDAIRE

FORMATION GÉNÉRALE

Approuvé par les comités catholique et protestant
du Conseil supérieur de l'éducation
les 28-29 août et 31 octobre 1980.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1980

ISBN 2 — 550 — 01471 — 5

Troisième tirage — version modifiée, octobre 1980

Dépôt légal — Premier trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

Il m'est agréable de confirmer que le programme d'études de français langue maternelle pour la formation générale à l'enseignement secondaire, édité en conformité des articles 12 et 33 du Règlement numéro 7 relatif au cadre général d'organisation de la classe maternelle, du niveau primaire et du niveau secondaire, a reçu l'approbation des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation et constitue un programme officiel dont j'autorise l'utilisation dans toutes les écoles, à compter du 1er juillet 1981.

Le ministre de l'Éducation,

Camille Laurin, m.d.

Ce programme est destiné aux élèves
inscrits au cours de formation générale.
Toute utilisation pour d'autres élèves
suppose certaines adaptations.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
 ORIENTATIONS GÉNÉRALES	 7
• Buts de l'enseignement du français	9
• Processus d'apprentissage	10
• Finalités de l'école	11
 PROGRAMME D'APPRENTISSAGE	 13
• Objectifs généraux	15
— compréhension	16
— production	17
— valeurs socio-culturelles	18
• Objectifs terminaux	25
— compréhension	29
— production	37
• Contenus d'apprentissage	43
— ensembles de pratiques de compréhension	49
— ensembles de pratiques de production	49
— activités d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances	53
— intention de s'informer sur un sujet donné	54
— intention d'informer quelqu'un sur un sujet donné	55
— intention de s'informer en vue d'actions à poser	58
— intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un	60
— intention d'exprimer ses opinions sur un sujet donné	61

- intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde	62
- les rapports émetteur / récepteur / référent, l'environnement	66
- discours narratif et descriptif	72
- discours analytique	78
- discours argumentatif	82
- lexique	88
- syntaxe de la phrase et du discours	92
- orthographe d'usage	97
- orthographe grammaticale	99
- éléments prosodiques	103
 TERMINOLOGIE	 107
 ASPECTS OBLIGATOIRES DU PROGRAMME	 107
 ÉVALUATION	 108

INTRODUCTION

RÔLE D'UN PROGRAMME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Parmi les initiatives prises par l'État pour faire du français un instrument d'épanouissement personnel et social et un facteur d'identification collective, il faut considérer comme essentielle celle qui consiste à donner aux institutions scolaires un programme qui, par ses orientations, ses objectifs et son contenu, contribue à améliorer la qualité de l'enseignement du français.

L'État a pleinement conscience qu'un programme d'enseignement est un instrument parmi d'autres et que la qualité de l'enseignement repose aussi sur la compétence des maîtres et, à un moindre degré, sur la valeur du matériel didactique et de l'organisation scolaire.

Mais, en faisant profiter le milieu des derniers progrès accomplis par les sciences du langage, le programme fournit des contenus plus pertinents et plus précis et permet d'adopter des processus d'apprentissage plus rigoureux et plus efficaces. De plus, par sa cohérence et sa précision, un programme oriente l'organisation et la planification de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages et l'élaboration du matériel didactique. Un programme permet également d'identifier les sujets pour lesquels il y a lieu de soutenir l'action des maîtres. Enfin il constitue un instrument important pour les institutions responsables de la formation des maîtres et de la recherche en sciences de l'éducation. C'est en ce sens qu'un programme national contribue à améliorer la qualité de l'enseignement du français.

LE PROGRAMME-CADRE DE 1969

On ne peut comparer le programme-cadre de 1969 au présent programme sans rappeler que le propre d'un programme-cadre est de donner des orientations générales et de remettre aux institutions régionales et locales la responsabilité de se donner elles-mêmes

des instruments précis. La plupart des institutions scolaires se sont engagées dans cette tâche et il y a lieu de reconnaître que les programmes institutionnels qu'elles ont produits, ont apporté, d'une façon ou d'une autre, des précisions qu'il n'appartenait pas au programme de 1969 de donner. Le présent programme n'est pas un programme-cadre: il fournit non seulement des orientations générales, mais aussi des objectifs d'enseignement et des contenus d'apprentissage pour chaque degré du Secondaire. Toute comparaison entre les deux programmes exige donc qu'on tienne compte des intentions différentes qui ont présidé à leur rédaction.

L'objectif général

Le programme de 1969 proposait, comme objectif général, de «Faire de la langue de l'élève un instrument de plus en plus perfectionné au service de la communication et de la pensée». Le présent programme maintient cette orientation, mais l'explicite par des objectifs généraux et des objectifs terminaux.

Les quatre savoirs

Le programme-cadre soulignait la nécessité d'enseigner et la langue orale et la langue écrite. Cette contrainte a amené le milieu à établir une division marquée entre lire/écrire, d'une part, et écouter/parler, d'autre part. La dynamique de la communication et de l'apprentissage n'impose pas un tel cloisonnement. Il faut en effet reconnaître que plusieurs habiletés langagières (ex.: tenir compte des caractéristiques du destinataire) valent autant pour la communication orale que pour la communication écrite. Le présent programme, tout en maintenant le principe de l'enseignement de l'oral et de l'écrit, regroupe, dans un ensemble, les objectifs communs au savoir lire et au savoir écouter, et regroupe dans un autre ensemble, les objectifs communs au savoir écrire et au savoir parler. C'est ce qui explique que le présent programme s'articule autour des deux axes suivants: l'habileté à comprendre et l'habileté à produire des discours.

Le processus méthodologique

Le programme-cadre proposait une méthodologie qui reposait globalement sur les concepts de « mise en situation » et « d'exploitation ». La « mise en situation » se justifiait par la nécessité de proposer aux élèves des activités de communication motivantes pour favoriser un meilleur apprentissage de la langue.

Comme il s'agit là d'une contrainte commune à toutes les disciplines, le présent programme met plutôt l'accent sur le processus d'apprentissage qu'exige le développement des habiletés langagières. Il appartiendra donc aux guides pédagogiques et au matériel didactique de faire des suggestions méthodologiques relatives aux mises en situation. Quant à « l'exploitation », elle est redéfinie par le processus d'apprentissage.

Les contenus d'enseignement

Dans plusieurs milieux, l'application du programme-cadre a donné lieu à une exploitation abusive des thèmes, parfois au détriment de l'exploitation des discours. Compte tenu que le développement des habiletés langagières n'est pas spécifiquement lié à un sujet donné, le présent programme ne retient aucun thème. Le choix d'un thème relève des moyens que le maître peut utiliser pour organiser son enseignement.

Le programme de 1969 proposait l'exploitation d'une série de situations de communication courantes et de discours littéraires. Le présent programme propose de placer les élèves dans des situations qui leur permettront d'exercer les principales fonctions du langage (informer, s'informer, exprimer, s'exprimer et satisfaire un besoin d'imaginaire). Pour chaque degré, le programme propose de privilégier des discours propres à assurer l'exercice de ces fonctions.

Si le programme-cadre proposait d'exploiter des situations de communication, il ne soulignait d'aucune façon l'importance des composantes qui en influencent la compréhension ou la production. Comme c'est

à partir de ces composantes qu'on peut déterminer la clarté et l'efficacité d'un message, l'enseignement des formes de communication s'est fait difficilement. Le présent programme énumère et précise chacune de ces composantes et, dans les **Contenus d'apprentissage**, indique comment les traiter.

Quant à la langue, les contenus proposés par le programme de 1969 se limitaient à de grandes catégories (ex. : le bon usage orthographique, la phrase, etc.) et fournissaient quelques précisions pour leur exploitation. Le présent programme précise, pour chaque degré, tous les éléments notionnels à traiter en classe. Il propose donc, pour chaque degré, des contenus précis pour l'enseignement de l'orthographe d'usage, de l'orthographe grammaticale, de la syntaxe et des éléments prosodiques.

De plus, à l'étude du fonctionnement de la langue, le présent programme ajoute l'étude du fonctionnement des discours. Cette dimension vise à rendre les élèves capables de raconter, de décrire, d'analyser et d'argumenter. À cet égard, le présent programme concrétise une grande partie de ce que le programme-cadre esquissait quand il traitait de la formation de la pensée.

LE PROGRAMME DU PRIMAIRE

La rédaction du programme du Secondaire a volontairement été entreprise à la suite de la rédaction du programme du Primaire, afin d'assurer une profonde continuité d'un niveau à l'autre et de déterminer clairement ce qui est propre à chacun de ces niveaux.

Les deux programmes proposent comme objectif général le développement des habiletés langagières et retiennent le même processus d'apprentissage : pratique de discours, objectivation de la pratique et acquisition de connaissances. Le programme du Secondaire ajoute un objectif général rattaché aux valeurs socioculturelles que véhiculent les discours en usage dans la communauté francophone.

Comme celui du Primaire, le programme du Secondaire traite des composantes de la situation de communication, du fonctionnement de la langue, des techniques et des outils. À ces contenus, le programme du Secondaire ajoute l'étude du fonctionnement des discours (narratif, descriptif, analytique et argumentatif) et l'étude de discours qui ne pouvaient être abordés au Primaire (ex.: la nouvelle littéraire, l'article-critique, etc.). Dans les cas où les deux programmes proposent les mêmes discours (ex.: le conte), les différences de contenu apparaissent dans les éléments notionnels rattachés à ces discours ou dans la façon de les traiter en classe. Enfin, pour un très grand nombre d'éléments notionnels, le programme du Secondaire exige que les élèves aient plus que des connaissances implicites. L'explicitation de certains phénomènes et leur généralisation constituent un des traits permettant de différencier les deux programmes.

L'ÉLABORATION DU PROGRAMME

Le programme d'enseignement du français au Secondaire a été élaboré par une équipe de conseillers pédagogiques, en tenant compte des avis des enseignants, des autres conseillers pédagogiques, des universitaires, de l'Association québécoise des professeurs de français et d'un comité consultatif du ministère de l'Éducation regroupant les représentants de divers secteurs de l'enseignement. Une première consultation a permis aux rédacteurs du programme de fixer clairement les orientations et les objectifs généraux, et de mieux délimiter les éléments notionnels. La deuxième consultation a permis de préciser les éléments notionnels et de déterminer, pour chaque degré, les objectifs terminaux et les contenus d'apprentissage.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Le programme national d'enseignement du français langue maternelle est un document officiel dans lequel sont décrits les objectifs et les contenus d'apprentissage que l'État considère comme essentiels dans la formation des enfants de la communauté québécoise. Le choix de ces objectifs et de ces contenus repose sur une conception de la classe de français, conception qu'on peut décrire par le biais des deux coordonnées suivantes: les buts de l'enseignement du français et le processus d'apprentissage qui en découle.

LES BUTS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

La langue maternelle est un instrument de communication personnelle et sociale. Le rôle de la classe de français, tant au Primaire qu'au Secondaire, est de développer chez les élèves l'habileté à utiliser efficacement cet instrument. Amener l'élève à savoir lire et écouter, à savoir écrire et parler, est le premier but de l'enseignement du français.

La langue maternelle constitue également un des moyens privilégiés par lequel une collectivité révèle et exprime ses valeurs. La classe de français doit faire en sorte que la langue soit pour l'élève un facteur de personnalisation et de socialisation. Elle atteindra ce but en amenant l'élève à reconnaître les valeurs socio-culturelles véhiculées par la langue et par les discours en usage dans la communauté québécoise, et à se situer par rapport à ces valeurs.

L'habileté à communiquer

L'habileté à communiquer oralement et par écrit suppose la capacité d'utiliser la langue à différentes fins et dans différentes situations. Parler ou écrire avec clarté et efficacité, c'est être capable de choisir et d'organiser ses mots et ses phrases en tenant compte de son intention de communication. C'est aussi être capable d'adapter son message aux circonstances de temps et de lieu dans lesquelles se déroule la communication. Enfin, savoir écrire et parler, c'est être

capable de respecter le fonctionnement de la langue (les contraintes lexicales, orthographiques, syntaxiques et prosodiques) et le fonctionnement des discours (narratif, descriptif, argumentatif et analytique).

De même, savoir lire et écouter, c'est non seulement être capable de donner du sens aux mots et aux phrases, mais c'est aussi pouvoir saisir la signification particulière qu'ils prennent dans la situation où ils sont lus ou écoutés, en tenant compte de celui qui les dit et des circonstances dans lesquelles ils sont dits. Savoir lire et écouter suppose évidemment la connaissance du fonctionnement de la langue et celle du fonctionnement des discours.

La classe de français atteindra donc son but si, d'une part, elle permet à l'élève de comprendre et de produire différents discours dans différentes situations et si, d'autre part, elle lui permet de découvrir et de maîtriser le fonctionnement de la langue et le fonctionnement des discours.

Les valeurs socio-culturelles

Il n'est pas à démontrer que la langue constitue un moyen privilégié par lequel une collectivité se révèle et s'exprime. Si la façon de voir, de penser et de sentir le réel et les valeurs qui orientent la vie d'une collectivité sont nécessairement véhiculées dans un message publicitaire ou dans un éditorial, cette façon et ces valeurs sont plus spécifiquement exprimées dans les œuvres littéraires, particulièrement celles qui appartiennent à l'héritage de la communauté ou celles qui marquent la vie culturelle de cette communauté. L'enseignement de la langue maternelle ne peut ignorer cette dimension fondamentale et doit permettre à l'élève de découvrir les valeurs socio-culturelles propres à la communauté québécoise et de reconnaître dans quelle mesure il partage ces valeurs pour se les approprier ou pour les renouveler.

Les habiletés langagières et les valeurs socio-culturelles constituent donc les deux principaux axes

autour desquels s'organise l'enseignement de la langue maternelle.

La langue enseignée

L'école doit assurer les apprentissages que l'enfant ne pourrait faire ou qu'il ferait difficilement s'il était laissé à lui-même dans son milieu. Appliqué à l'enseignement du français, cela signifie, entre autres choses, que la classe de langue maternelle doit développer non pas la maîtrise de la langue familière orale (le milieu y pourvoit), mais la maîtrise de la langue dont la communauté francophone fait usage dans les différentes sphères de ses activités.

Sans exclure les formes d'utilisation poétique de la langue, sans condamner l'emploi de la langue familière dans les situations qui le justifient, la classe de français visera à faire maîtriser le français correct, celui qui permettra à l'élève de participer à la vie sociale et culturelle de la communauté francophone.

LE PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

Chaque discipline assumée par l'école privilégie certains processus d'apprentissage. Celle qui vise le développement d'attitudes procède différemment de celle qui vise le développement de l'esprit scientifique. L'enseignement du français, parce qu'il vise le développement des habiletés langagières, privilégie un processus d'apprentissage qui repose essentiellement sur la pratique de discours, l'objectivation de cette pratique et l'acquisition de connaissances.

La pratique de discours

Toute habileté, quelle qu'elle soit, se développe par la pratique. La classe de français assurera le développement des habiletés langagières si elle place l'élève dans des situations où il aura effectivement à lire, à écouter, à écrire et à parler. Plus ces pratiques seront réelles (c'est-à-dire réalisées pour les fins pour lesquelles elles le sont habituellement), plus l'élève déve-

loppera son habileté à communiquer oralement ou par écrit. Enfin, comme toute habileté se développe davantage par des pratiques répétées et variées, la classe de français, en proposant à l'élève différentes pratiques de production et de compréhension de discours, lui permettra de développer ses habiletés langagières.

L'objectivation de la pratique

Tout retour et toute réflexion sur les facteurs qui ont influencé une action, un comportement ou une attitude, assurent une meilleure prise en charge de cette action, de ce comportement ou de cette attitude. De même, le fait d'examiner l'objet de son action pour savoir comment il est fait ou pourquoi il est ainsi fait, accroît la maîtrise de cette action.

Ce processus d'objectivation s'applique à l'enseignement de la langue maternelle. En effet, en amenant l'élève à observer, à expliquer et à évaluer sa pratique et son expérience langagière, on lui permet de dégager les facteurs qui influencent sa façon de comprendre ou de produire un discours, et en lui faisant saisir comment ce discours est fait, la classe de français développera davantage son habileté à lire et à écouter, à écrire et à parler.

La pratique de discours et l'objectivation de cette pratique est, quelle que soit la méthodologie utilisée, le processus d'apprentissage sur lequel repose l'efficacité de l'enseignement de la langue maternelle.

L'acquisition de connaissances

L'acquisition de connaissances se justifie d'abord par le fait qu'on ne peut efficacement exercer certaines habiletés sans s'appuyer sur des connaissances précises. Savoir écrire est, par exemple, une de ces habiletés: elle exige qu'on possède certaines connaissances sur le fonctionnement de la langue écrite.

L'acquisition de connaissances se justifie également par le fait que celles-ci permettent, lors de l'apprentissage, de mieux objectiver sa pratique. Un élève, par

exemple, peut mieux vérifier le ton de son discours si, pour cette activité, on lui apprend comment un discours peut être neutre ou expressif.

L'acquisition de connaissances complète donc le processus d'apprentissage que privilégie le programme de français: pratique de discours et objectivation de cette pratique. Les connaissances à acquérir en classe de français concernent évidemment le fonctionnement de la langue orale et écrite, mais elles concernent également le fonctionnement des discours et les composantes de la situation de communication qui en influencent la compréhension ou la production.

Le processus d'apprentissage et les valeurs socio-culturelles

Le processus d'apprentissage que privilégie le programme de français découle en quelque sorte des lois qui régissent tout développement d'habiletés, particulièrement le développement d'habiletés langagières. Ce processus amène l'élève à se situer par rapport aux valeurs véhiculées par les discours.

En effet, en lisant et en écoutant les œuvres et les textes considérés comme significatifs dans l'expression des valeurs socio-culturelles, l'élève se donnera une première connaissance de ces valeurs. En ajoutant à ces pratiques de discours l'identification des différentes façons de voir, de penser et de sentir qui y sont révélées ou exprimées, l'élève reconnaîtra mieux les valeurs que les œuvres et les textes véhiculent. Il pourra ainsi plus facilement se situer par rapport à ces valeurs. Tout comme le développement des habiletés langagières, la pratique, l'objectivation de la pratique et l'acquisition de connaissances permettent donc de poursuivre efficacement les objectifs concernant les valeurs socio-culturelles.

Le processus d'apprentissage et les stratégies

Le processus d'apprentissage retenu dans le programme de français oriente clairement les activités d'enseignement, sans pour autant imposer les straté-

gies et les moyens à utiliser en classe. En effet, ce processus suppose que le maître place l'élève dans des situations où celui-ci a effectivement à comprendre et à produire des discours, à objectiver ces pratiques et à acquérir des connaissances. Cependant, il revient au maître de décider comment il procédera, de choisir le matériel didactique qui convient, d'assurer un environnement favorable à l'apprentissage et de déterminer la manière dont l'élève vivra les différentes activités.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET LES FINALITÉS DE L'ÉCOLE

L'enseignement du français, tout comme celui de l'histoire, de la géographie ou des mathématiques, doit assurer la poursuite des finalités de l'école: autonomie, responsabilité, rigueur intellectuelle, identification de soi, etc. Le programme de français s'inscrit dans la poursuite de ces finalités de deux façons: par le seul fait qu'il traite de la langue maternelle et par son contenu spécifique.

En effet, par le seul fait qu'il traite de la langue maternelle et que celle-ci constitue en soi un puissant facteur d'identification personnelle et sociale, le programme de français contribue éminemment à ce que l'élève fasse sien cet instrument de personnalisation et de socialisation. C'est aussi par son contenu spécifique que le programme de français poursuit les finalités de l'école.

Autonomie et pouvoir

En assurant le développement des habiletés langagières de l'élève, le programme lui permet de mieux profiter de l'autonomie et du pouvoir rattachés à la maîtrise de la parole: capacité d'analyser, de comprendre et de juger; capacité d'exprimer ses goûts, ses sentiments, ses opinions et capacité de persuader ou de convaincre; capacité de s'informer et d'informer; capacité de satisfaire son besoin d'imaginaire.

Sentiment d'appartenance

En proposant à l'élève de découvrir les valeurs socio-culturelles véhiculées par les discours et plus particulièrement par les œuvres qui appartiennent à notre héritage culturel québécois, et en lui permettant de se situer par rapport à ces valeurs, le programme permet à l'élève de reconnaître dans quelle mesure son point de vue est partagé par d'autres au sein de sa collectivité, favorisant ainsi le développement du sentiment d'appartenance.

Jugement critique et sens de la créativité

En permettant à l'élève de développer son autonomie et son pouvoir de communication orale et écrite, en lui permettant de s'engager personnellement face aux différentes valeurs véhiculées par les discours, le programme de français favorise le développement de son jugement critique et de son sens de la créativité.

Raisonnement logique et rigueur intellectuelle

En amenant l'élève à mieux maîtriser le fonctionnement des discours analytiques et argumentatifs, à utiliser plus efficacement le lexique et la syntaxe, et à tenir compte des composantes de la situation de communication, le programme contribue éminemment au développement du raisonnement logique et de la rigueur intellectuelle.

Programme d'apprentissage

Première partie

Objectifs généraux

Le **programme d'apprentissage** délimite ce qui est proposé à l'ensemble des élèves qui fréquentent l'école secondaire. Il comprend trois parties: les objectifs généraux, les objectifs terminaux et les contenus d'apprentissage.

- Les **objectifs généraux** du cours de français au Secondaire indiquent vers quoi doivent tendre toutes les activités de la classe de français.
- Les **objectifs terminaux** précisent quels comportements l'élève doit manifester à la fin de chaque degré du Secondaire.
- Enfin, les **contenus d'apprentissage** énumèrent les activités d'apprentissage que l'élève doit faire à chaque degré pour atteindre les objectifs de la classe de français.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU COURS SECONDAIRE

Les objectifs généraux de l'enseignement du français au cours secondaire concernent les habiletés langagières nécessaires à la compréhension et à la production de discours oraux et écrits, ainsi que les valeurs socio-culturelles véhiculées par les discours en usage dans la communauté francophone.

Objectif général relatif à la compréhension de discours oraux et écrits

L'objectif général de la classe de français au cours secondaire, quant à l'habileté à comprendre un discours oral ou écrit, est de rendre l'élève capable de :

LIRE ET ÉCOUTER DIFFÉRENTS DISCOURS PROPRES À RÉPONDRE À SES PRINCIPAUX BESOINS DE COMMUNICATION PERSONNELLE ET SOCIALE.

Lors de la lecture et de l'écoute de ces discours, l'élève sera capable :

- d'en reconstruire le message en tenant compte des composantes de la situation de communication;
- d'en reconstruire le message en s'appuyant sur le fonctionnement de la langue et des discours;
- d'en objectiver lui-même, selon les connaissances acquises, certains aspects;
- de fournir une réaction selon les exigences de la situation de communication;
- d'utiliser, selon les connaissances acquises, divers outils et diverses techniques susceptibles de l'aider à en reconstruire le message.

Objectif général relatif à la production de discours oraux et écrits

L'objectif général de la classe de français au cours secondaire, quant à l'habileté à produire un discours oral ou écrit, est de rendre l'élève capable de :

RÉDIGER OU FORMULER ORALEMENT DIFFÉRENTS DISCOURS PROPRES À RÉPONDRE À SES PRINCIPAUX BESOINS DE COMMUNICATION PERSONNELLE ET SOCIALE.

Lors de la production de ces discours, l'élève sera capable :

- de choisir et d'organiser les mots, les groupes de mots et les phrases, en tenant compte des composantes de la situation de communication;
- de choisir et d'organiser les mots, les groupes de mots et les phrases, en tenant compte, selon les connaissances acquises, du fonctionnement de la langue et des discours;
- d'en objectiver lui-même, selon les connaissances acquises, certains aspects;
- de tenir compte de la rétroaction fournie par son interlocuteur;
- d'utiliser, selon les connaissances acquises, divers outils et diverses techniques susceptibles de l'aider à les formuler.

Objectif général relatif aux valeurs socio-culturelles

L'objectif général de la classe de français au Secondaire, quant aux valeurs socio-culturelles est d'amener l'élève à

SE SITUER PAR RAPPORT AUX VALEURS QUE VÉHICULENT LES DISCOURS LUS ET ÉCOUTÉS

- en lisant et en écoutant les discours qui appartiennent à l'héritage culturel québécois ou qui sont considérés comme significatifs dans l'expression des valeurs de la collectivité québécoise;
- en découvrant comment, dans le discours, le réel est vu, senti ou pensé;
- en réagissant personnellement à ces discours et, selon son âge, en explicitant ou en justifiant sa réaction;
- en découvrant ce qui permet d'identifier ces discours ou en les situant dans le temps et dans l'espace.

EXPLICITATION

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX RELATIFS À LA COMPRÉHENSION ET À LA PRODUCTION DE DISCOURS ORAUX ET ÉCRITS

Comprendre et produire des discours propres à satisfaire ses besoins de communication personnelle et sociale

L'enseignement du français au cours secondaire doit progressivement amener l'élève à savoir lire, écouter et produire des discours propres à répondre à ses différents besoins de communication personnelle et sociale. En effet, à la fin du cours secondaire, l'élève doit savoir utiliser la langue pour s'informer ou informer, pour exprimer ses goûts, ses sentiments et ses points de vue ou pour connaître ceux des autres, pour agir ou faire agir, pour persuader, pour satisfaire un besoin d'imaginaire, etc. Les pratiques de compréhension et de production de discours, retenues dans les **Contenus d'apprentissage**, répondent à cet objectif.

Tenir compte de la situation de communication

L'habileté à comprendre un discours dépasse le simple fait de lire ou d'écouter les mots et les phrases d'un texte. Elle suppose avant tout que celui qui lit ou qui écoute sache découvrir le sens particulier que prennent les mots et les phrases dans un discours donné. Celui qui lit ou qui écoute trouvera ce sens particulier s'il tient compte de ce que les mots révèlent de la situation de communication.

De même, l'habileté à formuler un discours oral ou écrit suppose que celui qui parle ou qui écrit tienne compte, par exemple, de ce que son interlocuteur sait du sujet traité, des conditions dans lesquelles il produit son discours ou encore des conditions dans lesquelles son discours sera reçu.

Au début du cours secondaire, l'élève ne tient pas toujours compte des composantes de la situation de com-

munication qui peuvent influencer le sens du message qu'il reconstruit ou qu'il produit. La classe de français doit progressivement l'amener à savoir tenir compte de toutes les composantes d'une situation de communication: l'intention de l'émetteur et celle du récepteur, les rapports entre l'émetteur et le récepteur ainsi que les rapports qu'ils ont avec le sujet traité, et aussi l'environnement (circonstances de temps et de lieu, époque ou contexte socio-culturel).

En apprenant à tenir compte des composantes de la situation de communication, l'élève sera amené à mieux saisir le rôle et la valeur particulière que peuvent avoir, dans un discours, certaines phrases et certains mots. Un tel apprentissage lui sera utile tant dans les situations de compréhension que dans celles de production.

Tenir compte du fonctionnement de la langue

Lors de la production d'un discours, si la langue fournit des ressources à exploiter, elle impose, en contrepartie, des contraintes qu'il faut respecter. Ces contraintes proviennent du fait que la langue est un système de signes articulés selon un ensemble de règles et de conventions qui régissent autant le sens des mots que leurs modes d'articulation. De même, lors de la compréhension d'un discours, on doit également tenir compte des règles et des conventions qui régissent le fonctionnement de la langue et des discours. C'est pourquoi les **Contenus d'apprentissage** proposent des activités qui portent sur le lexique, la grammaire, la syntaxe, l'orthographe et les éléments prosodiques.

Le lexique

L'élève qui entre au cours secondaire connaît déjà un grand nombre de mots et son bagage lexical s'accroît nécessairement et naturellement par toutes les expériences langagières que l'école et le milieu lui permettent de faire. À cet égard, en présentant à l'élève des discours variés, portant sur des sujets différents, la classe de français contribue, au même titre que le milieu et les autres matières scolaires, à accroître son bagage lexical.

De façon spécifique, la classe de français doit amener l'élève à tenir compte des contraintes qu'impose le fonctionnement du lexique de la langue française. Elle l'amènera donc à produire des discours dont le vocabulaire appartiendra à la langue française. Elle l'amènera également à vérifier si le sens qu'il donne aux mots qu'il rencontre dans les discours lus ou écoutés correspond au sens ou à l'un des sens qui leur est généralement attribué. Ainsi, l'identification et la correction des anglicismes et des termes impropres constitueront, entre autres, des activités propres à développer chez l'élève l'habileté à tenir compte du fonctionnement du lexique.

La grammaire, la syntaxe, les éléments prosodiques et l'orthographe

À son entrée au cours secondaire, l'élève maîtrise beaucoup plus la grammaire et la syntaxe de la langue orale qu'il ne maîtrise la grammaire et la syntaxe de la langue écrite. L'expérience montre, par exemple, comment bien les élèves comprennent mieux ou plus facilement un texte qu'on leur lit à voix haute. Cela révèle qu'en situation de lecture, privé du support de l'intonation, l'élève éprouve encore certaines difficultés à maîtriser les signes grammaticaux et syntaxiques des phrases écrites. C'est ce qui justifie que la classe de français au Secondaire devra amener l'élève à lire en utilisant efficacement les signes de ponctuation et les autres signes grammaticaux et syntaxiques qui n'appartiennent qu'à l'écrit. L'expérience révèle également que les élèves maîtrisent mieux la grammaire et la syntaxe en situation de lecture, qu'ils ne les maîtrisent en situation d'écriture. La maîtrise de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale constitue un des grands problèmes de l'apprentissage de la langue écrite. Les **Contenus d'apprentissage** permettent de l'aborder de façon progressive et de manière à développer chez l'élève le comportement normal d'un bon scripteur, c'est-à-dire être capable d'écrire correctement tous les mots de son texte, soit par automatisme, soit par raisonnement, en recourant à ses connaissances ou à une ressource externe.

La classe de français devra également amener l'élève à rédiger des textes dont les phrases seront grammaticalement conformes aux règles de la syntaxe française. L'identification et la correction des structures syntaxiques constitueront notamment des activités propres à développer chez l'élève l'habileté à utiliser une langue correcte.

Enfin, si l'élève, en situation d'écoute, maîtrise fort bien les aspects prosodiques de la parole (intonation, débit, volume, prononciation), il peut, en situation d'expression orale, éprouver certaines difficultés à maîtriser ces aspects, particulièrement quand il doit utiliser un registre autre que le registre familier. La classe de français devra donc prévoir des activités qui développeront la maîtrise des éléments prosodiques selon les exigences des situations de communication avec lesquelles les élèves ne sont pas familiers.

Tenir compte du fonctionnement des discours

L'organisation d'un discours varie selon qu'on veut raconter, décrire, analyser ou argumenter. Ainsi, le récit s'organise selon une logique de cause-conséquence et d'avant-pendant-après; il peut comprendre des éléments descriptifs, des dialogues ou des paroles rapportées, être formulé à la première ou à la troisième personne, etc. Une plus grande maîtrise de l'organisation et de la structure des différents types de discours en usage facilite la compréhension et la production de ces discours. De plus, l'habileté à raconter, à décrire, à analyser et à argumenter constitue, dans l'enseignement du français, un objet à privilégier pour développer chez les élèves le raisonnement et la logique. C'est ce qui justifie que les **Contenus d'apprentissage** proposent que la classe de français amène progressivement l'élève à comprendre et à produire différents types de discours: narratifs, descriptifs, analytiques et argumentatifs.

Objectiver soi-même un discours, fournir une rétroaction et tenir compte d'une rétroaction

L'habileté à comprendre un discours oral ou écrit suppose non seulement la capacité de donner du sens aux

mots et aux phrases mais également la capacité de juger de la pertinence de leur choix et de leur organisation. Cette capacité d'auto-objectivation explicite, par exemple, qu'un lecteur observe, tout en lisant, que telle affirmation est contraire à ce qu'il pense, que tel groupe de mots révèle l'attitude de l'émetteur ou encore que telle phrase pourrait être formulée autrement. En développant chez l'élève la capacité d'objectiver lui-même un discours écrit, la classe de français lui apprendra à fournir une rétroaction pertinente et ainsi à être un interlocuteur efficace.

De même l'habileté à produire un discours oral ou écrit suppose, chez celui qui parle ou qui écrit, la capacité de constamment rajuster ses propos en décidant de la pertinence de leur choix et de leur organisation. Cette capacité d'auto-objectivation explicite, par exemple, qu'un scripteur s'arrête momentanément d'écrire pour vérifier l'orthographe d'un mot, pour modifier une phrase ou encore pour choisir les mots qui conviendraient le mieux à son intention de communication. En développant chez l'élève la capacité d'objectiver son propre discours, la classe de français l'amènera, d'une part, à formuler des discours plus clairs et plus efficaces et, d'autre part, à savoir mieux tenir compte de la rétroaction fournie par un interlocuteur.

Enfin, le développement de la capacité d'objectiver soi-même les valeurs socio-culturelles véhiculées dans les discours est une condition essentielle pour amener l'élève à prendre personnellement une certaine distance par rapport aux manières de penser, de sentir et d'agir propres à sa collectivité; cette distance lui permettra, d'une part, de mieux découvrir comment il peut vivre dans cette collectivité et, d'autre part, de mieux contribuer à son évolution. La capacité d'auto-objectivation est à la base de l'esprit critique, de l'imagination et de la créativité.

En classe de français, toutes les activités d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances

proposées dans les **Contenus d'apprentissage** contribueront évidemment à développer la capacité d'auto-objectivation, mais cette capacité se développera particulièrement chaque fois que l'élève sera placé dans une situation où il pourra commenter ou critiquer librement un discours, et chaque fois qu'il sera placé dans une situation où il aura à fournir une rétroaction à un interlocuteur ou à tenir compte de la rétroaction de cet interlocuteur.

Utiliser les techniques et les outils

L'habileté à comprendre et à produire des discours suppose la capacité d'utiliser certaines techniques et certains outils. Ainsi l'élaboration d'un plan peut faciliter la formulation d'un discours et le recours au dictionnaire est parfois indispensable à la compréhension d'un texte. L'élève qui entre au cours secondaire utilise avec une efficacité relative un certain nombre de techniques et d'outils, et en ignore d'autres. La classe de français doit l'amener à utiliser adéquatement les techniques et les outils indispensables à l'exercice de ses habiletés langagières.

Ainsi l'élève sera progressivement amené à utiliser divers dictionnaires (usuels, de synonymes, d'antonymes), des grammaires et d'autres manuels traitant de l'utilisation de la langue et des discours, tels les divers lexiques et guides spécialisés (ex.: guide de la correspondance). La capacité de recourir à ces outils, le cas échéant, amènera l'élève à connaître le type de renseignements qu'ils fournissent, la façon dont ces renseignements sont organisés et, s'il y a lieu, le système de référence utilisé (ex.: table des matières, index).

De plus, l'élève sera progressivement amené à utiliser le résumé et le plan dans les situations où il y a lieu de faire saisir l'essentiel d'un discours ou d'en révéler l'organisation. Il apprendra également à utiliser le plan comme moyen de mieux structurer son discours.

Cependant les situations de compréhension ou de production de certains discours peuvent exiger que l'élève ait à faire un travail d'équipe ou un «remue-ménages», à consulter un fichier à la bibliothèque, une table des matières d'ouvrage spécialisé, etc. De même, à l'oral, il peut être amené à utiliser certains appareils audio-visuels pour faciliter au récepteur la compréhension de son discours. Si le développement de l'habileté de l'élève à utiliser adéquatement de tels outils ou de telles techniques n'incombe pas de façon particulière à la classe de français, celle-ci y participe au même titre que les autres matières, car cet objectif s'inscrit dans la poursuite des finalités de l'école: amener l'élève à se donner une méthode de travail qui lui permette d'exploiter, avec une certaine efficacité, les ressources mises à sa disposition.

L'OBJECTIF GÉNÉRAL RELATIF AUX VALEURS SOCIO-CULTURELLES

Lire et écouter des discours véhiculant des valeurs socio-culturelles

L'enseignement du français doit permettre à l'élève de se situer quant aux principales valeurs socio-culturelles de sa collectivité. La classe de français répondra à cet objectif en faisant lire et écouter à l'élève des discours qui appartiennent à l'héritage culturel québécois ou qui sont considérés comme significatifs dans l'expression des valeurs de notre collectivité. Ce sont des valeurs humaines et universelles qui constituent l'héritage de la société québécoise. Ces discours seront littéraires et non littéraires. Ces discours seront également d'auteurs québécois et d'auteurs étrangers.

Comme la qualité et l'efficacité des activités rattachées à cet objectif dépendent fondamentalement du développement de l'élève et de la connaissance que le maître doit avoir des discours qu'il lui propose, les **Contenus d'apprentissage** ne fournissent ni titres, ni auteurs, ni collections; le guide pédagogique fournira des indications sur les œuvres et les auteurs. Ces indications permettront au maître de faire des choix qui répondront le mieux aux besoins des élèves.

Compte tenu des finalités de l'école et de l'âge de l'élève le maître lui proposera des discours qui l'amèneront à comparer, implicitement ou non, sa façon de voir, de penser et de sentir à celle d'autres personnes, particulièrement à celle de sa collectivité. Au cours secondaire, les discours à privilégier devront permettre aux élèves, selon leur âge, de se situer:

- face aux valeurs sociales et culturelles parmi lesquelles on retrouve des valeurs liées à la famille, à la langue, au patrimoine, à l'école et à la société,

comme le sens de l'appartenance, le sens démocratique, etc.;

- face aux valeurs morales comme le respect de la vie, le respect de soi et des autres, le respect du milieu et de l'environnement, l'autonomie, la liberté, les responsabilités, la tolérance, etc.;
- face aux valeurs intellectuelles et affectives comme l'esprit critique, la vérité, l'aptitude à aimer et à être aimé, l'expression libre, etc.;
- face aux valeurs esthétiques et spirituelles comme le beau, le sens de l'intériorité, etc.*

Découvrir des façons de voir, de penser ou de sentir, et réagir à ces façons

Les valeurs socio-culturelles sont rattachées aux différentes façons propres à une collectivité de voir, de penser, de sentir et d'agir. Pour amener l'élève à se situer par rapport aux valeurs socio-culturelles, la classe de français devra donc favoriser les activités qui lui permettront de découvrir comment, dans les discours choisis, le réel est vu, pensé ou senti. Mais faire découvrir, par exemple, comment un message publicitaire présente le réel ou comment un conte illustre une aspiration humaine, ne suffit pas pour que l'élève se situe par rapport à ces façons de percevoir le monde: il faut que l'élève ait la possibilité de réagir personnellement à ces représentations du réel. En effet, l'élève qui exprime, par exemple, ses préférences ou qui manifeste et explique son désaccord, prend une certaine distance face à une vision de l'homme ou du monde, et reconnaît dans quelle mesure il la partage ou non. En réagissant ainsi affectivement et intellectuellement aux discours lus ou écoutés, l'élève est progressivement amené à se situer personnellement par rapport aux valeurs socio-culturelles que véhiculent ces discours.

* Voir *L'école québécoise*, énoncé de politique et plan d'action, pages 27 et 28.

Il convient ici de souligner que la réaction doit être personnelle et que, de ce fait, elle peut ne pas nécessairement correspondre à ce que le maître pourrait attendre. L'attitude du maître est donc extrêmement importante. Ce dernier ne doit pas imposer son point de vue personnel, mais plutôt le proposer à la discussion des élèves ou s'en servir pour les aider à préciser ou expliquer leurs réactions.

Identifier et situer les discours véhiculant des valeurs socio-culturelles

Pour mieux manipuler les discours véhiculant des valeurs socio-culturelles et parfois pour mieux les comprendre, il est utile de savoir les nommer, les caractériser et les situer dans le temps ou dans l'espace. Les moyens qui permettent de le faire sont multiples : nom de l'auteur, titre, type de discours, collection à laquelle une œuvre appartient, personnage-clé, époque où le texte a été produit, etc. Mais tous ces renseignements ne sont vraiment utiles que s'ils sont réellement associés au message d'un discours et servent à le distinguer des autres. Ce n'est donc qu'à l'occasion des activités de lecture ou d'écoute qu'il y a lieu d'amener l'élève à se donner des connaissances sur l'origine d'un texte, sur son auteur ou sur certaines circonstances de sa production.

Programme d'apprentissage

Deuxième partie

Objectifs terminaux

OBJECTIFS TERMINAUX

Présentation

Les objectifs terminaux explicitent les objectifs généraux et décrivent les résultats attendus chez l'élève quant à son habileté à comprendre et à produire des discours.

La description de ces résultats se fait par le biais des discours pour lesquels l'élève d'un degré doit développer ses habiletés langagières, et par le biais des manifestations susceptibles de révéler ces habiletés.

Les objectifs terminaux de ce programme donnent d'abord le comportement global attendu de l'élève pour chaque discours retenu à son degré, et fournissent un ensemble de manifestations élaborées en fonction des éléments notionnels dont l'élève doit tenir compte quand il lit ou écoute, quand il parle ou écrit. Le programme comprend des objectifs terminaux rattachés à l'habileté à comprendre des discours et des objectifs terminaux rattachés à l'habileté à produire des discours.

Le programme ne propose pas d'objectifs terminaux en rapport avec l'objectif général relatif aux valeurs socio-culturelles. Mais il y a lieu de souligner que les objectifs terminaux de compréhension et de production intègrent les manifestations liées à cet objectif général.

Rôle des objectifs terminaux

Les objectifs terminaux délimitent les contenus d'apprentissage propres à chaque degré; ils guident et orientent le maître dans la planification de ses activités d'enseignement; ils fournissent des critères pour observer et évaluer le comportement des élèves.

Limites des objectifs terminaux

Les objectifs terminaux ne précisent pas le degré de réussite avec lequel l'élève devra manifester son habileté à comprendre et à produire des discours. Ils ne précisent pas non plus les conditions dans lesquelles s'effectuera l'évaluation. Il appartient aux responsables de l'évaluation d'apporter ces précisions.

OBJECTIFS TERMINAUX RELATIFS À LA COMPRÉHENSION LIRE/ÉCOUTER

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

ÉCOUTER UN REPORTAGE, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de l'audition d'un reportage, l'élève sera capable de :

intention

- identifier l'intention de l'émetteur;
- identifier les principaux faits rapportés dans le reportage;
- distinguer les opinions du reporter des témoignages des personnes interrogées;
- juger si l'émetteur présente objectivement l'information;
- dire si les informations fournies contribuent à mieux lui faire comprendre le sujet traité ou à développer un intérêt pour celui-ci;

rapports

- dire ce que rappellent ou évoquent les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le reportage;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le reportage, révélerait des caractéristiques de l'émetteur;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le reportage, révélerait l'attitude de l'émetteur face au sujet traité;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le reportage, révélerait l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit;
- juger, s'il y a lieu, si le reportage tient compte des caractéristiques des récepteurs auxquels il s'adresse;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce reportage;

discours analytique

- identifier le sujet traité;
- identifier les aspects abordés et dégager l'essentiel de ce qui en est dit;
- reconnaître l'importance accordée à chacun des aspects traités;

lexique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- identifier la variété de langue utilisée;

syntaxe

- expliciter le rapport logique que révèlent les connexions de subordination;
- expliciter le sens des phrases complexes;
- dégager la structure du reportage;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation du reportage.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

LIRE UN CONTRAT, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE.

À l'occasion de la lecture d'un contrat, l'élève sera capable de:

intention

- identifier le sujet du contrat;
- identifier les mots et les expressions qui servent à désigner les parties en cause;
- identifier les droits, les privilèges et les responsabilités de chacune des parties en cause;
- identifier les mots et les groupes de mots qui désignent et précisent de façon univoque les droits, les privilèges et les responsabilités des parties en cause;
- dire si le discours comprend des informations suffisantes, précises et pertinentes pouvant régir le comportement des parties en cause;

rapports

- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnes, les actions, les lieux ou les objets mentionnés dans le contrat;
- identifier, s'il y a lieu, les indices qui révèlent les rapports entre les parties en cause;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le contrat, révèle l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce contrat;

lexique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- identifier la variété de langue utilisée;

syntaxe

- justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent les guillemets et l'italique dans certaines phrases;
- expliciter le rapport logique que révèlent les conjonctions de subordination;
- expliciter le sens des phrases complexes;
- dégager la structure du contrat;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation du contrat.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

LIRE UN ÉDITORIAL OU UN ARTICLE-CRITIQUE, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la lecture d'un éditorial ou d'un article-critique, l'élève sera capable de :

intention

- identifier l'intention de l'émetteur;
- identifier les opinions contenues dans l'éditorial ou dans l'article;
- identifier les expressions qui servent à introduire explicitement les opinions émises;
- juger si l'éditorial ou l'article l'informe clairement sur les opinions de l'éditorialiste ou du critique;
- dire s'il partage les opinions de l'éditorialiste ou du critique;

discours argumentatif

- identifier le sujet traité;
- identifier les faits, les exemples, les citations et les références qui servent à appuyer les opinions émises;
- identifier l'ordre dans lequel sont présentés les arguments;
- identifier les marqueurs de relations et le type de rapports qu'ils établissent;
- juger de la valeur des arguments;

rapports

- dire ce que rappellent ou évoquent les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans l'éditorial ou dans l'article;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans l'éditorial ou dans l'article, révélerait des caractéristiques de l'émetteur;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans l'éditorial ou dans l'article, révélerait l'attitude de l'émetteur face au sujet traité;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans l'éditorial ou dans l'article, révélerait l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit;
- juger, s'il y a lieu, si l'éditorial ou l'article tient compte des caractéristiques du ou des récepteurs auxquels il s'adresse;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à cet éditorial ou à cet article-critique;

lexique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- identifier la variété de langue utilisée;

syntaxe

- justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent les guillemets et l'italique dans certaines phrases;
- expliciter le rapport logique que révèlent les conjonctions du subordination;
- expliciter le sens des phrases complexes;
- dégager la structure de l'éditorial ou de l'article-critique;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation de l'éditorial ou de l'article-critique.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

LIRE UN ROMAN, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la lecture d'un roman, l'élève sera capable de :

intention

- identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets;
- juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent;
- identifier les principales valeurs véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent;
- identifier, dans des extraits appropriés décrivant des personnages, des actions, des lieux ou des objets, des champs lexicaux et dire ce qu'ils évoquent;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;

rapports

- dire ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le roman, révèle des caractéristiques de l'auteur;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le roman, révèle l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à ce roman;

textique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- identifier la variété de langue utilisée;

syntaxe

- justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent les guillemets et l'italique dans certaines phrases;
- expliciter le rapport logique que révèlent les fonctions de subordination;
- expliciter le sens des phrases complexes;
- dégager la structure du roman;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation du roman.

discours narratif et descriptif

- dégager les principales actions du roman;
- établir des rapports entre les principaux personnages;
- identifier le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- comparer l'ordre de présentation des principales actions du roman à l'ordre où elles se seraient déroulées dans la réalité;
- dire si l'espace (nombre de pages) qu'occupent dans le roman, les principales actions, est proportionnel ou non à leur durée;
- dire si le narrateur du roman est un personnage de l'histoire racontée ou non;
- dire si, dans certains passages descriptifs, les personnages, les objets ou les lieux décrits, sont vus par le narrateur ou par quelqu'un d'autre;
- identifier, dans certains passages en style direct et indirect ou dans certains dialogues, des mots et des expressions qui fournissent des précisions sur le ton et l'attitude du personnage qui parle et dire ce que ces mots et ces expressions révèlent;

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

ÉCOUTER OU LIRE UN POÈME, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE.

À l'occasion de l'audition ou de la lecture d'un poème, l'élève sera capable de :

intention

- identifier les impressions, les sensations ou les sentiments exprimés dans le poème;
- identifier certaines ressources particulières de la langue utilisées par le poète pour exprimer ses impressions, ses sensations, ses sentiments;
- identifier le ou les principaux thèmes abordés par le poème et dégager la vision que le poète en donne;
- dire s'il partage ou non la vision du poète;

rapports

- dire ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le poème;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le poème, révèle des caractéristiques de l'émetteur;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le poème, révèle l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à ce poème;

lexique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- identifier la variété de langue utilisée;

syntaxe

- justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent les guillemets et l'italique dans certaines phrases;
- expliciter le rapport logique que révèlent les conjonctions de subordination;
- expliciter le sens des phrases complexes;
- dégager la structure du poème;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation du poème.

OBJECTIFS TERMINAUX RELATIFS À LA PRODUCTION ÉCRIRE/PARLER

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA PRODUCTION

FAIRE UN EXPOSÉ ORAL À CARACTÈRE INFORMATIF VISANT À EXPLIQUER UN SUJET LIÉ OU NON À L'ACTUALITÉ, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la production d'un exposé oral à caractère informatif visant à expliquer un sujet lié ou non à l'actualité, l'élève sera capable de :

intention

- fournir des informations qu'il juge nouvelles pour les récepteurs;
- accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;

rapports

- tenir compte des caractéristiques des récepteurs;
- tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction des récepteurs;
- utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;

discours analytique

- énoncer clairement le sujet de son exposé;
- énoncer clairement le ou les aspects abordés;
- fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
- fournir des indices qui révèlent l'articulation de son exposé;

lexique

- respecter, sauf dans le cas d'une utilisation poétique, le sens généralement attribué aux mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des mots ou groupes de mots qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;

syntaxe

- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à une grammaire;
- utiliser des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt;

éléments prosodiques

- utiliser une prononciation, un débit et un volume propres à faciliter la réception de son exposé;
- utiliser une intonation propre à faciliter la compréhension et à maintenir l'attention ou l'intérêt.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA PRODUCTION

FAIRE UN EXPOSÉ ORAL VISANT À PRÉSENTER SON OPINION SUR UN SUJET DONNÉ, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la production d'un exposé oral visant à présenter son opinion sur un sujet donné, l'élève sera capable de :

intention

- énoncer clairement le sujet à propos duquel il exprime son opinion;
- exprimer son opinion de façon claire et précise;

rapports

- tenir compte des caractéristiques des récepteurs;
- tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction des récepteurs;
- utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;

discours argumentatif

- utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion;
- présenter ses arguments selon un ordre déterminé;
- utiliser adéquatement les marqueurs de relations;
- fournir des indices qui révèlent l'articulation de son exposé;

lexique

- respecter, sauf dans le cas d'une utilisation poétique, le sens généralement attribué aux mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;

syntaxe

- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à une grammaire;
- utiliser des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt;

éléments prosodiques

- utiliser une prononciation, un débit et un volume propres à faciliter la réception de son exposé;
- utiliser une intonation propre à faciliter la compréhension et à maintenir l'attention ou l'intérêt.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA PRODUCTION

ÉCRIRE UN TEXTE VISANT À PRÉSENTER SON OPINION SUR UN SUJET DONNÉ, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la rédaction d'un texte visant à présenter son opinion sur un sujet donné, l'élève sera capable de :

intention

- énoncer clairement le sujet à propos duquel il exprime son opinion;
- exprimer son opinion de façon claire et précise;

rapports

- tenir compte des caractéristiques du ou des récepteurs;
- utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;

discours argumentatif

- utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion;
- présenter ses arguments selon un ordre déterminé;
- utiliser adéquatement les marqueurs de relations;
- fournir des indices qui révèlent l'articulation de son texte;

lexique

- respecter, sauf dans le cas d'une utilisation poétique, le sens généralement attribué aux mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;

syntaxe

- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à une grammaire;
- utiliser des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt;
- diviser, s'il y a lieu, son texte en paragraphes;

orthographe d'usage

- respecter les contraintes de l'orthographe d'usage, pour les cas retenus au programme de son degré, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;

orthographe grammaticale

- respecter les règles de l'orthographe grammaticale, pour les cas retenus au programme de son degré, en recourant, au besoin, à une grammaire ou à un code orthographique.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA PRODUCTION

ÉCRIRE UN TEXTE S'APPARENTANT À LA NOUVELLE LITTÉRAIRE, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la rédaction d'un texte s'apparentant à la nouvelle littéraire, l'élève sera capable de :

Intention

- créer des personnages, des événements, des lieux et des objets possédant des caractéristiques qui les rendent vraisemblables;
- utiliser certaines ressources de la langue de façon personnelle ou originale;

rapports

- utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;

discours narratif et descriptif

- créer une situation initiale qui présente le personnage principal sous son aspect psychologique;
- créer un événement déclencheur qui vient perturber la situation initiale;
- créer une situation finale qui présente un dénouement inattendu;
- utiliser adéquatement le temps des verbes, de manière à situer les actions de son texte par rapport au moment où elles sont racontées et à les situer entre elles;
- accorder un espace (nombre de lignes) proportionnel à l'importance des actions de son texte;
- utiliser adéquatement les pronoms, de façon à préciser par qui les événements racontés ont été vécus;
- introduire, s'il y a lieu, des passages descriptifs liés au déroulement des actions;
- utiliser, s'il y a lieu, dans les paroles rapportées, des mots ou des expressions qui révèlent le ton ou l'attitude des personnages qui les prononcent;

textique

- respecter, sauf dans le cas d'une utilisation poétique, le sens généralement attribué aux mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des mots ou groupes de mots qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;

syntaxe

- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, les structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à une grammaire;
- utiliser des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt;
- diviser, s'il y a lieu, son texte en paragraphes;

orthographe d'usage

- respecter les contraintes de l'orthographe d'usage, pour les cas retenus au programme de son degré, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;

orthographe grammaticale

- respecter les règles de l'orthographe grammaticale, pour les cas retenus au programme de son degré, en recourant, au besoin, à une grammaire ou à un code orthographique.

Programme d'apprentissage

Troisième partie

Contenus d'apprentissage

PRÉSENTATION DES CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Les **Contenus d'apprentissage** fournissent l'ensemble des activités qui permettent à l'élève d'atteindre les objectifs de la classe de français.

Les **Contenus d'apprentissage** représentent pour le maître l'instrument de travail à partir duquel il organise et planifie son enseignement. Ils ne proposent aucun modèle de planification ou d'organisation de l'enseignement. Il revient aux guides pédagogiques et au matériel didactique de fournir des modèles qui aideront le maître dans cette tâche.

Organisation des Contenus d'apprentissage

Les **Contenus d'apprentissage** s'organisent autour des deux grandes habiletés langagières :

- l'habileté à comprendre un discours (lire et écouter);
- l'habileté à produire un discours (écrire et parler);

Ils présentent d'abord l'ensemble des activités de pratique à réaliser en classe :

- les pratiques de compréhension (voir p. 49);
- les pratiques de production (voir p. 49);

Ils énumèrent ensuite, sous deux rubriques, un deuxième ensemble d'activités d'apprentissage :

- les activités d'objectivation de la pratique;
- les activités d'acquisition de connaissances;

Ce deuxième ensemble d'activités s'articule autour de deux pôles :

- la situation de communication;
- le fonctionnement de la langue et des discours.

Les activités d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances relatives à la situation de communication sont regroupées sous les rubriques suivantes :

COMPRÉHENSION *

- l'intention du récepteur: s'informer sur un sujet donné;
- l'intention du récepteur: s'informer en vue d'actions à poser;
- l'intention du récepteur: s'informer sur les sentiments ou les goûts de quelqu'un;
- l'intention du récepteur: satisfaire un besoin d'imaginaire, explorer le langage, se donner une vision du monde;
- les rapports émetteur / récepteur, les rapports émetteur / récepteur / référent, l'environnement.

* Voir les pages 54 à 71.

Les activités d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances relatives au fonctionnement de la langue et des discours sont regroupées sous les rubriques suivantes :

COMPRÉHENSION *

- le discours narratif et le discours descriptif;
- le discours analytique (4^e et 5^e Secondaire);
- le discours argumentatif (4^e et 5^e Secondaire);
- le lexique;
- la syntaxe de la phrase et la syntaxe du discours.

* Voir les pages 72 à 103.

PRODUCTION *

- l'intention de l'émetteur: informer quelqu'un sur un sujet donné;
- l'intention de l'émetteur: exprimer ses goûts ou ses sentiments;
- l'intention de l'émetteur: satisfaire un besoin d'imaginaire, explorer le langage;
- les rapports émetteur / récepteur, les rapports émetteur / récepteur / référent, l'environnement.

PRODUCTION *

- le discours narratif et le discours descriptif;
- le discours analytique (4^e et 5^e Secondaire);
- le discours argumentatif (4^e et 5^e Secondaire);
- le lexique;
- la syntaxe de la phrase et la syntaxe du discours;
- l'orthographe d'usage;
- l'orthographe grammaticale;
- les éléments prosodiques.

Les activités de pratique

Les activités de pratique sont des activités de communication que le maître proposera à l'élève pour lui faire lire, écouter et produire des discours oraux et écrits. Ces pratiques de classe se rapprochent le plus possible de la vie de l'élève et constituent des situations de communication.

Chaque pratique privilégie une forme de discours rattachée à une des intentions retenues au programme. L'ensemble des pratiques, par leur variété, permet à l'élève d'entrer en contact avec diverses formes de discours en usage dans la communauté francophone. Afin de poursuivre l'objectif général relatif aux valeurs socio-culturelles, l'école ou l'enseignant doit s'assurer que les pratiques portent sur « des discours qui appartiennent à l'héritage culturel québécois ou qui sont considérés comme significatifs dans l'expression des valeurs de la collectivité québécoise ».

La variété des pratiques permet également d'exploiter la langue orale et la langue écrite. Le programme propose tantôt des pratiques exclusivement orales, tantôt des pratiques exclusivement écrites; ces choix n'empêchent pas à l'enseignant la possibilité de faire faire aux élèves des pratiques orales et écrites d'une même forme de discours, s'il le juge nécessaire ou pertinent pour une meilleure atteinte des objectifs terminaux.

Les activités d'objectivation de la pratique

Les activités d'objectivation de la pratique sont des activités qui provoquent l'objectivation: elles visent à ce que l'élève fasse un retour sur sa lecture ou son écoute, sur sa production orale ou écrite, afin qu'il observe, analyse ou évalue certains aspects de sa pratique.

Les activités d'objectivation de la pratique se font tous les jours en fonction de différents éléments notionnels appartenant soit à la situation de communication, soit au fonctionnement de la langue et des discours. Chaque activité d'objectivation est formulée à partir d'une

action à faire en classe, et du ou des éléments notionnels sur lesquels porte cette action. Par exemple, sous une des rubriques de la situation de communication (l'intention de l'émetteur), on peut lire:

« faire vérifier jusqu'à quel point les personnages, les événements, les lieux et les objets de leur récit ressemblent ou non à ceux que les élèves connaissent »;

et sous une rubrique du fonctionnement de la langue et des discours (la syntaxe de la phrase), on peut lire:

« faire identifier ce que rappellent certains pronoms et certains déterminants ».

Les verbes « faire comparer » et « faire identifier » révèlent l'action à mener en classe pour provoquer l'objectivation, et le reste des énoncés fournit les éléments notionnels en fonction desquels se fait l'objectivation: les personnages, les événements, les lieux, les objets, leur vraisemblance; les pronoms, les déterminants, leur rôle de rappel.

Les activités d'objectivation proposées à l'élève nécessiteront divers types d'intervention de la part du maître. Tantôt il demandera à l'élève de relever, d'identifier, de nommer différents éléments du discours; tantôt c'est lui qui en fera reconnaître, voir, découvrir et observer certains aspects. Les actions désignées par des verbes comme « faire vérifier » ou « faire identifier » pourront, en classe, être concrétisées de différentes façons à condition que le degré de difficulté demeure le même.

Les activités d'acquisition de connaissances

Les activités d'acquisition de connaissances sont des activités que l'élève devra faire pour se donner ou pour consolider des connaissances nécessaires aux activités de pratique et d'objectivation de la pratique.

Sous la rubrique **Acquisition de connaissances**, les éléments notionnels, pour lesquels il y aurait lieu de faire acquérir des connaissances, sont annoncés par

un carré noir; les stratégies suggérées pour faire acquérir ces connaissances sont annoncées par un carré blanc. Les éléments notionnels qui sont communs à la production et à la compréhension sont indiqués par la répétition de ces symboles dans la colonne appropriée.

Les stratégies, tout en étant des suggestions sur la façon de traiter les éléments de connaissances, visent avant tout à fournir des repères sur le degré d'abstraction ou de généralisation des connaissances à faire acquérir.

Pratiques de compréhension et de production

PRATIQUES DE COMPRÉHENSION	PRATIQUES DE PRODUCTION
PLACER LES ÉLÈVES DANS DES SITUATIONS QUI LEUR PERMETTENT DE: — écouter des reportages, avec l'intention de s'informer sur un sujet d'actualité; — lire des contrats, avec l'intention de s'informer en vue d'actions à poser; — lire des éditoriaux ou des articles-critiques, avec l'intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un; — lire des romans, avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde; — écouter ou lire des poèmes, avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.	PLACER LES ÉLÈVES DANS DES SITUATIONS QUI LEUR PERMETTENT DE: — faire des exposés oraux à caractère informatif, avec l'intention d'expliquer à quelqu'un un sujet lié ou non à l'actualité; — faire des exposés oraux, avec l'intention de faire connaître leur opinion sur un sujet donné; — écrire des textes, avec l'intention de faire connaître leur opinion sur un sujet donné; — écrire des textes s'apparentant à la nouvelle littéraire, avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de donner leur vision du monde.

ACTIVITÉS D'OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE ET D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention du récepteur: s'informer sur un sujet donné

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
Suite à l'audition d'un reportage, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de s'informer sur un sujet donné. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: • faire identifier l'intention de l'émetteur; • faire résumer les principaux faits contenus dans le reportage; • faire distinguer le témoignage du reporter (commentaires, explications, opinions) des témoignages des autres personnes interrogées dans le reportage; • faire découvrir les diverses ressources graphiques, sonores et linguistiques utilisées pour transmettre les informations dans le reportage; • faire observer dans quelle mesure l'auteur traite objectivement l'information; • faire reconnaître dans quelle mesure les informations contenues dans le reportage contribuent à mieux faire comprendre le sujet traité ou à développer un intérêt pour celui-ci.	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: ■ Éléments du discours révélant l'objectivité: • les pronoms neutres, • le vocabulaire neutre, • l'utilisation de noms propres, d'adjectifs qualificatifs et numéraux précisant les informations, • l'absence d'indices de rapports entre l'émetteur et le récepteur, • les éléments prosodiques propres à créer le ton neutre. ■ Éléments du discours révélant la subjectivité: • les pronoms personnels (je, nous), • certaines expressions du type «je pense», «nous croyons», etc., • le vocabulaire connotatif, • les indices de rapports entre l'émetteur et le récepteur (tu, nous, apostrophe). (suite page 56)

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention de l'émetteur: informer quelqu'un sur un sujet donné

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: ■ ■	À l'occasion de la production d'un exposé oral visant à expliquer un sujet lié ou non à l'actualité, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte de leur intention d'informer quelqu'un sur ce sujet. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: • vérifier auprès des récepteurs si les exposés des élèves concernaient des informations précises et complètes sur le sujet traité; • vérifier auprès des récepteurs si les exposés des élèves accordaient plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
	■ Autres éléments du discours (reportage) pouvant révéler la subjectivité : reportage écrit • photos, • titres, • sous-titres, • procédés de mise en relief, • typographie; reportage télévisé • l'image, • le montage, • les éléments prosodiques. □ À partir d'un ensemble de reportages écrits et télévisés, faire découvrir et faire comparer les ressources utilisées par chacun pour transmettre les informations. Faire discuter du degré d'objectivité de chacun. ■ Techniques et outils : • le résumé.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'Intention du récepteur : s'informer en vue d'actions à poser

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
Suite à la lecture d'un contrat, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de s'informer en vue d'actions à poser. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: - faire identifier le sujet du contrat; - faire relever les mots et les expressions qui servent à désigner les parties en cause; - faire distinguer les droits, les privilèges et les responsabilités de chacune des parties en cause; - faire découvrir dans quelle mesure les mots et les groupes de mots désignent et précisent de façon univoque les droits, les privilèges et les responsabilités des parties en cause; - faire reconnaître dans quelle mesure le contrat contient des informations suffisantes, précises et pertinentes pouvant régir le comportement des parties en cause.	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: ■ Éléments du discours qui servent à préciser des droits, des privilèges, des responsabilités: - termes techniques et légaux, - pronoms de la 3^e personne, - vocabulaire neutre. □ À partir d'un ensemble de contrats, de baux et de polices d'assurances, faire découvrir l'utilisation particulière des termes techniques et légaux, des pronoms de la 3^e personne et du vocabulaire neutre dans ces formes de discours et faire dire comment cette utilisation sert à les préciser.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention du récepteur : s'informer sur les opinions de quelqu'un

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
Suite à la lecture d'un éditorial ou d'un article-critique, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes : • faire identifier l'intention de l'émetteur; • faire identifier ce qui a donné lieu à l'éditorial ou à l'article-critique; • faire résumer les opinions contenues dans l'éditorial ou dans l'article-critique; • faire distinguer les opinions qui sont introduites explicitement par des expressions du type : « nous croyons que... », « à notre avis... », de celles qui ne le sont pas; • faire reconnaître dans quelle mesure l'éditorial ou l'article-critique informe clairement sur les opinions de l'éditorialiste ou du critique; • faire dire dans quelle mesure les élèves partagent les opinions émises par l'éditorialiste ou par le critique.	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants : ■ Éléments du discours qui servent à indiquer une certaine neutralité : • vocabulaire neutre, • pronoms de la 3^e personne, • tournures impersonnelles, • marqueurs de relation (donc, parce que, en conséquence, etc.). □ À partir d'un éditorial et d'une lettre d'opinions, faire relever les opinions contenues dans chacun des discours et faire comparer la façon dont elles sont formulées. □ À l'aide d'un journal, amener les élèves à comparer les différents types d'articles qu'il contient et à reconnaître en quoi l'éditorial se distingue de ces articles. ■ Techniques et outils : • le résumé.

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention de l'émetteur: exprimer ses opinions sur un sujet donné

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
	À l'occasion de la production d'un exposé oral et d'un texte visant à présenter leurs opinions sur un sujet donné, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte de leur intention d'exprimer leurs opinions. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: • faire vérifier si le sujet à propos duquel ils expriment leurs opinions est énoncé clairement; • faire vérifier si leur exposé ou leur texte révèle explicitement leurs opinions; • faire confronter leurs opinions à celles d'autres personnes pour mieux en évaluer la valeur et la pertinence.

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention du récepteur: satisfaire un besoin d'imaginaire, explorer le langage et se donner une vision du monde

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
Suite à la lecture d'un roman, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: • faire identifier les principales caractéristiques des personnages, des lieux et des événements qui constituent l'univers créé par l'auteur; • faire juger du degré de vraisemblance de cet univers; • faire dégager la dimension symbolique des personnages, des actions et des lieux du roman; • faire identifier les principales valeurs véhiculées par les personnages et par les situations créés par l'auteur; • faire relever, dans certains extraits, les mots et les groupes de mots qui, tout en décrivant les personnages, les actions, les lieux et les objets, constituent des champs lexicaux, et faire dire quelles impressions créent ces champs lexicaux ou ce qu'ils évoquent; • faire commenter l'univers créé par l'auteur et faire comparer le point de vue des élèves à celui exprimé par d'autres (point de vue du maître, articles de journal ou de revue, etc.).	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: ■ La dimension symbolique d'un roman: • les personnages, • les actions, • les lieux. □ À partir de l'expérience de lecture des élèves ou d'un ensemble de romans, faire découvrir que les personnages d'un roman peuvent être vus comme des représentants d'un système social ou comme des symboles, et que l'univers créé par l'auteur d'un roman véhicule des valeurs sociales et culturelles.

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention de l'émetteur: satisfaire un besoin d'imaginaire, explorer le langage et donner sa vision du monde

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
	À l'occasion de la rédaction d'un texte s'apparentant à la nouvelle littéraire, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte de leur intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de donner leur vision du monde. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: • faire discuter de la vraisemblance des situations et des personnages de leur nouvelle; • faire dire en quoi leur nouvelle représente, pour eux, une exploration du langage (structure, images, champs lexicaux, etc.); • faire discuter des valeurs révélées par les personnages et les événements de leur nouvelle.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
Suite à la lecture ou à l'audition d'un poème, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes : • faire identifier les impressions, les sensations et les sentiments exprimés dans le poème; • faire découvrir les ressources particulières de la langue utilisée par le poète pour évoquer ou exprimer ses sentiments, ses impressions, ses sensations; • faire identifier les principaux thèmes abordés dans le poème et faire découvrir la vision de monde qu'illustre le poète dans son poème; • faire dire aux élèves dans quelle mesure ils partagent ou non cette vision du monde.	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants : ■ Éléments qui caractérisent le traitement particulier de la langue dans un poème : • graphiques : disposition spatiale des mots, utilisation des blancs, collages, calligrammes, etc.; • phoniques : rimes, rythmes, assonances, allitérations; • grammaticaux et syntaxiques : utilisation particulière des majuscules et de la ponctuation, modification de la structure habituelle de la phrase, absence de marqueurs de relation, etc.; • structurels : symétrie, strophes, répétitions. □ À partir d'un ensemble de poèmes et d'articles d'information, faire découvrir aux élèves que la langue, dans le poème, est traitée de façon particulière. Faire découvrir que cette utilisation du langage participe à l'expression du message et prévaut sur les informations que le poème véhicule. □ À partir d'un ensemble de poèmes appropriés, faire découvrir aux élèves qu'il existe différents types de poèmes.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

LA SITUATION DE COMMUNICATION les rapports émetteur/récepteur; les rapports émetteur/récepteur/référent; l'environnement

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
Suite à la lecture ou à l'audition d'un discours, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte des rapports émetteur /récepteur, des rapports émetteur /récepteur /référent et de l'environnement. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: - faire relever les indices du discours qui permettraient d'identifier l'émetteur (statut social, nationalité, âge, traits de sa personnalité, type de relations que l'émetteur entretient avec le récepteur, etc.); - faire relever les indices qui révéleraient si l'émetteur et le récepteur se connaissent personnellement ou non et s'ils ont entre eux des rapports hiérarchiques ou professionnels; - faire dire ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours (ces éléments sont pour eux, connus ou inconnus, familiers ou non, actuels ou non; ils font référence à une expérience personnelle ou non, etc.); - faire relever les éléments du discours qui révéleraient l'attitude de l'émetteur face au(x) récepteur(s) (empathie, mépris, agressivité, etc.); (suite page 68)	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: - Éléments du discours qui révèlent les rapports émetteur/récepteur: - pronoms personnels (tu, vous), - variétés de langue, - apostrophes, - allusions, sous-entendus, - références à des situations passées, présentes ou futures. - À partir de lettres personnelles, de lettres d'opinions et d'articles d'informations neutres (type agence de presse), faire relever les éléments du discours qui révèlent des rapports entre l'émetteur et le récepteur. - Éléments du discours qui révèlent l'attitude de l'émetteur face au récepteur: - pronoms personnels, - variétés de langue, - commentaires, opinions, jugements sur le récepteur. (suite page 68)

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LA SITUATION DE COMMUNICATION • les rapports émetteur/récepteur; les rapports émetteur/récepteur/référent; l'environnement	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE À l'occasion de la production d'un discours oral ou écrit, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte des rapports émetteur / récepteur, des rapports émetteur / récepteur / référent, et de l'environnement. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: • faire nommer le ou les récepteurs de leur discours; • faire observer jusqu'à quel point leur discours fournit des informations sur eux-mêmes (statut social, âge, goûts, caractère, etc.); • faire vérifier s'ils tiennent compte des caractéristiques du ou des récepteurs; • faire observer si leur discours révèle ou non l'existence de rapports entre eux et le ou les récepteurs; • faire observer dans quelle mesure leur discours tient compte des conditions dans lesquelles il est produit (temps, lieu, contexte, etc.); • faire observer dans quelle mesure ils ont tenu compte de la rétroaction; • faire vérifier si leur discours utilise la variété de langue qui convient à la situation de communication.
ACQUISITION DE CONNAISSANCES	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: ■ □ ■ (suite page 69)

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
• faire relever les éléments du discours qui révéleraient l'attitude de l'émetteur face au sujet traité (ironie, impartialité, etc.); • faire relever, s'il y a lieu, les éléments du discours qui révéleraient l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit; • faire dire jusqu'à quel point le discours lu ou entendu tient compte des caractéristiques du ou des récepteurs auxquels il s'adresse (connaissance du sujet, intérêts, besoins, statut social, etc.); • faire identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours.	☐ À partir de l'expérience des élèves ou de discours appropriés, faire découvrir que certains éléments du discours révèlent l'attitude de l'émetteur face au récepteur. ☒ Éléments du discours qui révèlent l'attitude de l'émetteur face au sujet traité : • pronoms personnels, possessifs et démonstratifs, • adjectifs possessifs et démonstratifs, • commentaires, opinions, jugements sur le sujet, • éléments prosodiques. ☐ À partir de l'expérience des élèves ou de discours appropriés, faire découvrir que certains éléments du discours révèlent l'attitude de l'émetteur face au sujet traité. ☒ Éléments du discours pouvant créer l'intérêt : • choix du sujet, • choix des aspects traités, • utilisation d'expressions s'adressant directement aux récepteurs (ex.: l'emploi du <i>vous</i>, allusions à des faits connus, etc.), • recours à des exemples, • recours à l'humour, • utilisation d'éléments prosodiques. (suite page 70)

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
☐	
☒	
☐	
☒	

(suite page 71)

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
	☐ À partir d'un ensemble de textes ou d'enregistrements, faire relever les moyens utilisés pour susciter ou entretenir l'intérêt des récepteurs. ☒ Le référent. ☐ À partir d'une personne, d'un objet ou d'un lieu mentionné dans un texte inconnu des élèves, leur demander de dire ce que cette personne, cet objet ou ce lieu rappellent ou évoquent. Ils peuvent le décrire, le rattacher à une expérience personnelle, dire la valeur ou l'importance qu'ils y attachent. Faire comparer ce qu'ils en ont dit à ce qu'en dit le texte. ☒ Moyens qui permettent d'identifier les circonstances dans lesquelles le discours a été produit : • indices fournis par le discours (dates, noms propres, moeurs, faits historiques, etc.), • dictionnaires, • encyclopédies, • ouvrages historiques. ☐ À partir de discours pour lesquels la connaissance de certaines circonstances où ils furent produits peut en influencer la compréhension, faire découvrir que certains éléments du discours, ou certains instruments de référence peuvent fournir des renseignements sur les circonstances dans lesquelles le discours a été produit. Faire voir comment la connaissance de ces renseignements peut influencer la compréhension.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET
DES DISCOURS

- le discours narratif et le discours descriptif

COMPRÉHENSION

—

LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
Suite à la lecture d'un roman, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte du fonctionnement du discours narratif et du discours descriptif. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes : • faire résumer le roman pour en dégager les principales actions; • faire identifier les caractéristiques des principaux personnages, les rapports qui existent entre eux et le rôle qu'ils jouent dans le déroulement des actions; • faire découvrir les rapports qui existent entre ces personnages et les lieux qu'ils fréquentent; • faire découvrir le rôle joué par ces personnages et les lieux qu'ils fréquentent, dans le déroulement des actions; • faire comparer (en s'appuyant sur les indices de temps, la nature même des actions et le système des temps), l'ordre de présentation des principales actions dans le roman à l'ordre où elles se seraient déroulées dans la réalité; (suite page 74)	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants : ■ Le fonctionnement du temps dans le discours narratif : • l'ordre des actions, • la durée des actions. □ À partir de l'expérience des élèves ou d'un ensemble de textes appropriés, faire découvrir que le présent et l'imparfait de l'indicatif, le passé simple et le passé composé, permettent de situer les actions d'un récit par rapport au moment où il est produit et de les situer entre elles. □ À partir de textes appropriés, faire découvrir que le choix d'un ordre de présentation des actions qui ne respecte pas l'ordre dans lequel elles se sont déroulées peut révéler : • un souci de créer l'intérêt, • l'importance que l'auteur accorde à certaines actions, • une recherche d'effets stylistiques, • etc. (suite page 74)

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le discours narratif et le discours descriptif

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: ■ □ □ (suite page 75)	À l'occasion de la rédaction d'un texte s'apparentant à la nouvelle littéraire, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement du discours narratif et du discours descriptif. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: • faire vérifier si leur texte comprend: — une situation initiale qui présente le personnage principal sous son aspect psychologique; — un événement déclencheur qui vient perturber cette situation; — une situation finale qui présente un dénouement inattendu; • faire dire si les actions contenues dans leur texte sont présentées dans l'ordre où elles se seraient déroulées ou non, et faire préciser si l'ordre de présentation des actions est motivé par le souci de faciliter la lecture ou de créer un effet; • faire vérifier si le temps des verbes permet de situer les actions de leur récit par rapport au moment où elles sont racontées et de les situer entre elles; (suite page 75)

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
• faire découvrir ce que révèle l'ordre des actions principales du roman; • faire observer que le récit de certaines actions occupe plus d'espace (nombre de lignes) que d'autres, et faire découvrir si l'espace qu'occupent ces passages est proportionnel ou non à la durée de ces actions; • faire découvrir ce que révèle la durée accordée aux actions principales du roman; • faire découvrir, à l'aide des signes qui le révèlent dans le texte (les pronoms «je», «il», l'histoire elle-même), si le narrateur du roman est un personnage de l'histoire racontée ou quelqu'un qui ne participe aucunement au déroulement des actions; • faire relever certains passages descriptifs du 1^{er} chapitre du roman et faire dire si les personnages, les objets et les lieux décrits sont vus par l'un ou l'autre des personnages ou par le narrateur; • faire dire ce qui motive l'interlocuteur de ces passages descriptifs dans le premier chapitre; • faire relever, dans certains passages en style direct et indirect et dans certains dialogues du roman, des mots et des expressions qui fournissent des précisions sur le ton et l'attitude du personnage qui parle, et faire observer ce que ces précisions révèlent sur ce personnage et sur l'attitude du narrateur vis-à-vis de ce personnage.	☐ À partir de textes appropriés, faire relever: • des passages qui résument en quelques lignes une longue période de temps; • des passages descriptifs qui représentent un arrêt dans le déroulement des actions; • des passages dont le nombre de lignes est proportionnel à la durée des événements qu'ils rapportent; • des expressions qui indiquent que l'on omet une suite d'événements qui ont eu lieu; • des passages qui occupent un espace disproportionné par rapport à la durée. ☐ À partir de textes appropriés, faire découvrir que le fait d'accorder plus d'espace à certaines actions qu'à d'autres et d'accorder à certaines actions un espace qui n'est pas proportionnel à leur durée peut révéler: • l'importance que l'auteur accorde à certaines actions, • une recherche d'effets stylistiques, • etc. (suite page 76)

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
☐ <i>(suite page 77)</i>	• faire justifier l'utilisation qu'ils font de certains verbes au passé simple, à l'imparfait, au passé composé et au présent de l'indicatif; • faire comparer l'espace accordé aux différents événements de leur texte à la durée de ces événements, et faire justifier l'importance accordée à certains événements; • faire vérifier si les pronoms utilisés ou l'histoire elle-même révèlent que les événements leur sont arrivés à eux personnellement ou à quelqu'un d'autre; • faire justifier l'introduction de certains passages descriptifs dans leur texte; • faire vérifier si les paroles rapportées dans leur texte sont accompagnées de mots ou d'expressions qui révèlent le ton ou l'attitude des personnages qui les prononcent.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
	■ Le fonctionnement de la description : • le point de vue, • l'introduction de descriptions dans le discours narratif. ☐ À partir de textes descriptifs appropriés, faire identifier celui qui voit les éléments décrits. ☐ À partir de textes appropriés, faire découvrir que les passages descriptifs peuvent être amenés par le déroulement des actions (ex. : déplacement des personnages qui introduisent la description de nouveaux lieux), par un besoin de situer le lecteur par rapport aux personnages, aux lieux, aux objets d'un roman, ou par le besoin de créer une atmosphère qui révèle l'état psychologique des personnages. ■ Éléments du discours qui servent à préciser le ton ou l'attitude d'une personne dont on rapporte les paroles : • verbes expressifs : vociférer, murmurer, etc., • adverbes : timidement, agressivement, etc., • compléments circonstanciels : en hochant la tête, en claquant la porte, etc. ☐ À partir de textes appropriés, faire découvrir que les divers moyens utilisés par le narrateur pour préciser le ton des paroles et l'attitude des personnages peuvent aussi révéler son attitude vis-à-vis de ces personnages. ■ Techniques et outils : • le résumé.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
■ □ □ ■ □ ■ Techniques et outils: • le plan comme moyen de structurer un discours narratif.	

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- **le discours analytique**

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à l'audition d'un reportage, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte du fonctionnement du discours analytique.

Cette objection se fera à l'aide des activités suivantes:

- faire identifier le sujet traité;
- faire relever, s'il y a lieu, les sous-titres et faire dire quels aspects du sujet ils annoncent;
- faire identifier les différents aspects abordés et faire résumer ce qui est dit sur chacun de ces aspects;
- faire nommer d'autres aspects du même sujet que l'auteur du reportage aurait pu aborder;
- faire reconnaître comment chaque aspect traite une seule partie du sujet et faire découvrir les liens qui existent entre chacun de ces aspects;
- faire discuter de l'importance accordée à chacun des aspects;

(suite page 80)

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants:

- 11

- ☐ À partir de textes analytiques, faire découvrir que le discours analytique s'articule selon la logique TOUT/PARTIES et s'élabore de la façon suivante :
- identification d'un sujet,
 - présentation des différents aspects,
 - explication des rapports entre les divers aspects et le sujet, et des rapports de ces divers aspects entre eux.

(suite page 80)

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le discours analytique

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: ■ Structure de l'analyse □ À partir d'un sujet donné, faire établir une liste des divers aspects qui pourraient être analysés. Faire nommer tous les éléments connus qui pourraient servir à préciser chacun des aspects du sujet. Faire choisir les aspects qu'il serait pertinent de retenir. Faire discuter de l'importance que l'on pourrait accorder à chacun de ces aspects. □ <i>(suite page 81)</i>	À l'occasion de la production d'un exposé oral à caractère informatif, visant à expliquer un sujet lié ou non à l'actualité, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement du discours analytique. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: • faire vérifier si le sujet de leur analyse est clairement énoncé; • faire nommer les différents aspects abordés; • faire vérifier si chacun de ces aspects se rapporte au sujet traité; • faire vérifier si chaque aspect abordé correspond à une partie du texte clairement identifiée (paragraphe, sous-titres, etc.); • faire justifier l'importance accordée à chaque aspect; • faire découvrir les autres aspects du même sujet qu'ils auraient pu traiter; • faire vérifier si leur texte fournit des indices qui en révèlent l'articulation.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
• faire découvrir dans quelle mesure l'analyse fournit des indices révélant qu'elle s'appuie sur une documentation pertinente (enquêtes, recherches, citations, etc.); • faire voir jusqu'à quel point l'auteur du reportage traite le sujet de façon objective; • faire discuter de la valeur de l'analyse; • faire relever des expressions qui fournissent des indications sur la structure du texte et faire dégager le plan du reportage.	□ À partir de deux textes à caractère analytique traitant d'un même sujet, faire vérifier si les deux textes traitent des mêmes aspects, s'ils en disent la même chose et s'ils leur accordent la même importance. ■ Techniques et outils : • le résumé, • le plan.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES
■ Techniques et outils: • le plan.

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE
ET DES DISCOURS

- le discours argumentatif

COMPRÉHENSION

—

LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
Suite à la lecture d'un éditorial ou d'un article-critique, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte du fonctionnement du discours argumentatif. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes : • faire identifier le sujet traité dans l'éditorial ou l'article-critique; • faire identifier le point de vue que l'éditorial ou l'article-critique veut démontrer ou prouver; • faire relever les éléments du discours utilisés par l'émetteur pour obtenir l'adhésion au point de vue qu'il défend et faire relever les expressions qui les annoncent explicitement; • faire distinguer, parmi les arguments, ceux qui sont de l'ordre des idées de ceux qui sont de l'ordre des faits; • faire découvrir l'ordre dans lequel les arguments sont présentés et faire voir s'ils le sont selon une progression susceptible d'obtenir l'adhésion; (suite page 84)	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants : ■ Éléments du discours pouvant être utilisés pour obtenir l'adhésion à un point de vue : • faits, • exemples, • énoncés généraux (lois, proverbes, maximes, etc.), • références qui ont autorité, • analyses. □ À partir de l'expérience langagière des élèves ou de textes appropriés, faire classer les éléments utilisés pour obtenir l'adhésion, et faire découvrir les expressions qui servent à les annoncer explicitement (parce que, mais, par contre, attendu que, c'est comme, de plus, en admettant que, de sorte que, ainsi que, etc.). (suite page 84)

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le discours argumentatif

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: ■ □ (suite page 85)	À l'occasion de la production d'un exposé oral ou d'un texte visant à présenter son opinion sur un sujet donné, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement du discours argumentatif. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: • faire vérifier si le sujet de leur exposé ou de leur texte est clairement énoncé; • faire dire quel point de vue leur exposé ou leur texte veut démontrer ou prouver; • faire relever les différents éléments utilisés pour obtenir l'adhésion et faire voir dans quelle mesure chacun y contribue; • faire voir jusqu'à quel point l'importance accordée à chaque argument se justifie; • faire justifier l'ordre choisi pour présenter les arguments; (suite page 85)

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
- faire relever les marqueurs de relation et faire découvrir dans quelle mesure l'éditorial ou l'article-critique révèle que l'argumentation s'appuie sur des résultats d'enquêtes ou d'analyses et sur des témoignages d'experts (citations, références, etc.); - faire discuter de la valeur des arguments; - faire dégager la structure de l'éditorial ou de l'article-critique et faire identifier la façon dont les arguments sont organisés entre eux.	■ L'ordre des arguments. □ À partir de textes à caractère argumentatif, faire découvrir que l'ordre dans lequel les arguments apparaissent et l'espace (nombre de lignes ou nombre de paragraphes) qu'ils occupent, révèlent l'importance qu'on y accorde en regard de l'adhésion à obtenir. ■ Les marqueurs de relation et les divers types de rapports qu'ils établissent: Rapports - Comparaison: - Opposition: - Conséquence ou conclusion: - Cause: - Addition: - Condition ou supposition: - Etc. Marqueurs comme, par exemple, etc. mais, par contre, bien que, etc. ainsi, alors, donc, en conclusion, etc. parce que, car, attendu que, etc. en outre, de plus, etc. si, en admettant que, dans l'hypothèse où, en supposant, etc. (suite page 86)

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<i>(suite page 87)</i>	• faire relever les marqueurs de relation contenus dans leur exposé ou leur texte et faire vérifier s'ils les utilisent de façon pertinente; • faire vérifier si leurs arguments sont appuyés par une documentation pertinente (références, citations, etc.); • faire vérifier si leur exposé ou leur texte fournit des indices qui en révèlent l'articulation.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
	☐ À partir de l'expérience de élèves ou d'exemples appropriés, faire découvrir les différents marqueurs de relation et les rapports qu'ils établissent. ☒ Structure de l'argumentation et organisation des arguments. • le point de vue peut précéder ou suivre les arguments; • les arguments peuvent être organisés selon des rapports: — d'addition: la présentation des pour précède celle des contre; — d'opposition: les pour et les contre sont présentés en parallèle; — etc. ☐ À partir d'exemples appropriés, faire découvrir la structure de l'argumentation et différentes façons d'organiser la présentation des arguments. ☒ Techniques et outils: • le plan.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
☐ ☒ ☐ ☒ À partir d'un sujet qui prête à controverse, faire énumérer un ensemble d'arguments susceptibles de défendre un point de vue sur ce sujet et faire élaborer un plan qui présenterait les arguments propres à obtenir l'adhésion.	

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le lexique

COMPRÉHENSION

—

LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
Suite à la lecture où à l'audition d'un discours, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte du fonctionnement du lexique. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes : • faire expliciter le sens de certains mots, ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication; • faire reconnaître si ces mots ou groupes de mots ont un des sens que l'usage ou eux-même leur attribuent généralement; dans le cas où ils ont un autre sens, faire reconnaître comment le contexte verbal et la situation de communication le justifient; • faire relever les mots ou les expressions qui permettent d'identifier la variété de langue utilisée dans le discours; • faire relever, s'il y a lieu, certains mots ou expressions du discours qui sont des régionalismes.	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants : ■ Les variétés de langue : • populaire, • familière, • soutenue. □ À partir de l'expérience langagière des élèves ou d'exemples appropriés, faire observer que certains mots ou expressions révèlent la variété de langue d'un discours. Faire identifier certaines situations où il conviendrait d'utiliser l'une ou l'autre de ces variétés. ■ Les régionalismes. □ À partir de l'expérience langagière des élèves ou d'exemples appropriés, faire découvrir comment certains mots ou expressions sont propres à la langue de certains groupes ou de certaines communautés francophones. (suite page 90)

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le lexique

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants : ■ □ (suite page 91)	À l'occasion de la production d'un discours oral ou écrit, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement du lexique. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes : • faire vérifier si le sens qu'ils donnent à certains mots correspond à un des sens que l'usage leur attribue généralement; • faire vérifier si certains mots ou groupes de mots appartiennent au lexique de la langue française ou s'ils sont des anglicismes, et faire corriger, s'il y a lieu; • vérifier auprès du ou des récepteurs s'ils donnent à certains mots le sens que ces mots ont dans le discours des élèves; • faire vérifier jusqu'à quel point les mots utilisés pour désigner une même réalité varient, et faire modifier s'il y a lieu, de manière à créer une variété propre à maintenir l'intérêt; (suite page 91)

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
■ Aspect du discours qui contribue à maintenir l'intérêt: • la variation dans le choix des mots désignant une même réalité (synonymes, périphrases, pronoms, etc.). □ À partir d'un texte approprié, faire relever les mots qui servent à désigner une même réalité et faire constater la variété ainsi produite. ■ Techniques et outils: • ouvrages traitant des anglicismes (composition, renseignements fournis, index).	• faire observer, s'il y a lieu, que certains mots ou expressions correspondant à une variété de langue autre que celle utilisée dans l'ensemble du discours, et faire modifier au besoin.

COMPRÉHENSION

—

LIRE ET ÉCOUTER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE
ET DES DISCOURS

- la syntaxe de la phrase et la syntaxe du discours

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
Suite à la lecture d'un discours, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte du fonctionnement syntaxique de la phrase et du discours. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes : - faire justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent les guillemets et l'italique dans certaines phrases; - faire expliciter le rapport logique que révèlent certaines conjonctions de subordination; - faire expliciter le sens de certaines phrases comprenant plusieurs propositions subordonnées; - faire dire dans quelle mesure les alinéas correspondent à la structure du texte; - faire relever, s'il y a lieu, les expressions introduites dans le discours pour en révéler l'organisation; - faire relever certaines structures syntaxiques qui permettent d'identifier la variété de langue utilisée dans le discours.	Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: ■ Éléments du fonctionnement syntaxique qui permettent de donner du sens à une phrase: - les guillemets et l'italique soulignant l'emploi particulier d'un mot ou d'un groupe de mots. (Ajouter, si cela est nécessaire, les éléments retenus au programme de 4^e secondaire: conjonctions de subordination révélant des rapports logiques, propositions participiales, propositions incises, propositions sujets et phrases sans verbe conjugué). ■ Éléments de la syntaxe du discours qui permettent ou facilitent la compréhension: - l'alinéa, - des expressions comme « premièrement », « ci-dessus », « comme il vient d'être dit », « en conclusion », etc. (suite page 94)

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- la syntaxe de la phrase et la syntaxe du discours

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants : ■ Éléments du fonctionnement syntaxique qui permettent de donner du sens à une phrase : • les structures de phrase : phrases complexes. □ À partir d'une série de phrases tirées des textes des élèves et dont la structure compromet la lisibilité, les faire transformer de façon à en faciliter la lecture. <i>(suite page 95)</i>	À l'occasion de la production d'un discours oral ou écrit, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement syntaxique de la phrase et du discours. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes : • vérifier auprès du ou des récepteurs dans quelle mesure la structure de certaines phrases en facilite la lecture et la compréhension; • faire vérifier si la structure syntaxique de leurs phrases est conforme à la syntaxe de la langue française, et faire modifier s'il y a lieu; • faire vérifier si les alinéas correspondent à la structure du discours; • faire vérifier s'il y a lieu d'introduire des expressions propres à révéler la structure du discours; • faire vérifier si la totalité ou la majorité des phrases présentent la même structure et les faire modifier, s'il y a lieu, de manière à créer une variété propre à maintenir l'intérêt; <i>(suite page 95)</i>

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
	☐ À partir de textes appropriés, faire découvrir comment les alinéas et certaines expressions servent à révéler l'articulation logique du discours. ☒ Les variétés de langue : • populaire, • familière, • soutenue. ☐ À partir de l'expérience langagière des élèves ou d'exemples appropriés, faire découvrir que certaines structures syntaxiques révèlent la variété de langue d'un discours. Faire identifier certaines situations où il conviendrait d'utiliser l'une ou l'autre de ces variétés.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
■ Aspect du discours qui contribue à faciliter la lecture et à maintenir l'intérêt: • la variation dans le choix des structures et des types de phrases. □ À partir de l'expérience des élèves ou d'exemples appropriés, faire découvrir différentes façons d'exprimer des points de vue particuliers ou des circonstances de temps, de cause, etc. (emploi de complément circonstanciel, de subordonnée relative, de participiale, de l'adverbe; mise en évidence par l'inversion; utilisation de la nominalisation, de la phrase passive ou impersonnelle; etc.). □ À partir d'un texte dont la majorité des phrases présentent la même structure, faire observer que le fait de changer les structures et les types de phrases contribue à créer une variété propre à maintenir l'intérêt. ■ □	• faire observer, s'il y a lieu, que certaines structures syntaxiques correspondent à une variété de langue autre que celle utilisée dans l'ensemble du discours, et faire modifier au besoin. Note: Pour les cas qui n'ont pas été retenus au programme de ce degré ou des degrés antérieurs, le maître indique aux élèves les modifications à faire.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- l'orthographe d'usage

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants : ■ Éléments de l'orthographe d'usage à maîtriser par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire ou de tout autre source d'information : • parmi les cas retenus au programme des degrés antérieurs, ceux qu'un diagnostic révélera comme devant être traités.	À l'occasion de la rédaction d'un discours, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement de l'orthographe d'usage. Cette objectivation se fera à l'aide de l'activité suivante : • faire vérifier si les mots utilisés respectent les contraintes de l'orthographe d'usage. Note : Pour les mots ou groupes de mots correspondant à des cas qui ne sont pas retenus au programme des degrés antérieurs, le maître indique aux élèves comment les écrire.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	
------------------------------	--

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	
------------------------------	--

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- l'orthographe grammaticale

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants : ■ Éléments de l'orthographe grammaticale à maîtriser en recourant à un dictionnaire, à une grammaire ou à toute autre source d'information : Les verbes • la terminaison des verbes usuels en indire, soudre, aire et oire; • l'accord du participe passé des verbes pronominaux usuels; • l'accord des verbes usuels ayant comme sujet un groupe à structure complexe comme la plupart des..., le peu de..., plus d'un..., etc.; Les adjectifs • l'orthographe des adjectifs employés comme adverbes ou prépositions (ex.: plein les bras, passé dix heures); (suite page 101)	À l'occasion de la rédaction d'un discours, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement de l'orthographe grammaticale. Cette objectivation se fera à l'aide de l'activité suivante : • faire vérifier si les mots utilisés respectent les règles de l'orthographe grammaticale. Note : Pour les cas d'orthographe grammaticale qui n'ont pas été retenus au programme de ce degré ou des degrés antérieurs, le maître indique aux élèves comment les orthographier.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
Les homophones • parce que/par ce que, quelque/quoi que, quelque/quel que/ quelque...que, quelle/qu'elle, quelquefois/quelque fois. Autres cas • Ajouter à cette liste les cas retenus au programme de 3^e et 4^e secondaire et qu'un diagnostic révélera comme devant être traités. ☐ À partir de phrases comprenant les cas énumérés ci-dessus, faire découvrir l'utilité de recourir à un dictionnaire, à une grammaire ou à toute autre source d'information. ☒ Éléments de l'orthographe grammaticale à maîtriser par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information : • parmi les cas retenus au programme de 3^e et 4^e secondaire, ceux qu'un diagnostic révélera comme devant être traités.	

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- les éléments prosodiques

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants: ■ Éléments prosodiques sur lesquels repose la réception d'un discours oral: • la prononciation, • le débit, • le volume, • l'intonation. □ À partir de l'expérience des élèves, faire relever certains traits prosodiques propres à certains types de discours ou à certaines situations (ex.: ce qui caractérise la prononciation et l'intonation d'un bulletin de nouvelles, d'un conte raconté à de jeunes enfants, etc.). □ Prononciation rattachée à des variétés de langue et à différents parlers: • populaire, familière et soutenue; • québécoise, parisienne, antillaise, etc. □ À partir d'exemples appropriés ou de l'expérience des élèves, faire observer comment certains traits de prononciation (escamotage, diphthongaison, articulation marquée, etc.) révèlent une variété de langue ou une façon de prononcer propre à une communauté donnée.	À l'occasion de la production d'un discours oral, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte des éléments prosodiques. Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes: • faire reconnaître à l'aide des réactions des récepteurs, si la prononciation, le débit, le volume ont favorisé la réception du discours des élèves; • faire reconnaître à l'aide des réactions des récepteurs, si l'intonation a contribué à maintenir l'intérêt; • faire reconnaître à l'aide des réactions des récepteurs, si l'intonation a contribué à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt; • faire relever certains traits de leur prononciation qui révèlent à quelle variété de langue appartient leur discours; • faire relever certaines façons de prononcer qui sont des traits propres à la communauté québécoise.

TERMINOLOGIE

ASPECTS OBLIGATOIRES DU PROGRAMME

ÉVALUATION

TERMINOLOGIE

Pour mener à bien les activités de pratique, d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances, le maître et les élèves doivent recourir à une terminologie qui leur permet de nommer et de décrire l'objet de leur réflexion. Cette terminologie n'a pas à être enseignée de façon systématique; elle s'acquiert progressivement par le biais des activités d'apprentissage. Voici la liste des principaux termes et des principales expressions que le maître et les élèves auront à utiliser lors des activités menées en classe :

- situation de communication, intention de communication;
- les termes servant à désigner les discours: récit d'aventures, conte, article, etc.;
- description, descriptif;
- information, fait, opinion, événement, circonstance, condition, caractéristique, rapport, point de vue, attitude, sentiment, argument, ordre, consigne, thème, vraisemblance, sujet;
- événement déclencheur, situation initiale, situation finale, dénouement, noeud, déroulement des actions, ordre chronologique, personnage, héros, paroles rapportées, dialogue, traits caractéristiques; costume, accessoire, décor, mise en scène, comédien; rime, rythme, assonance, allitération, répétition, métaphore, champ lexical, rôle, valeur mélorative, déplorative; variété de langue, familière, populaire, soutenue; image;
- synonyme, antonyme, anglicisme, contexte verbal;
- prononciation, débit, volume, intonation, trac;
- phrase, déclarative, impérative, exclamative, interrogative, affirmative, négative, complexe; proposition,

tion, relative, subordonnée, complétive, incise; syntaxe, structure, juxtaposition, coordination; ponctuation (*et le nom des signes*), paragraphe, titre, sous-titre; lisibilité, variété;

- nom, verbe, adjectif, pronom, déterminant, conjonction, participe, adverbe; démonstratif, possessif, personnel, grammatical, relatif, comparatif, superlatif; le nom des *principaux temps et des principaux modes*; genre, nombre, masculin, féminin, singulier, pluriel; sujet, complément direct, complément indirect, complément circonstanciel, apposition, attribut, complément de nom.

Les élèves pourront être amenés à utiliser les mots «émetteur, récepteur, environnement, contexte, discours, narratif, analytique, argumentatif», mais le maître jugera s'il y a lieu de s'en tenir aux expressions équivalentes: celui qui parle, celui qui écrit, l'auteur; celui qui lit, celui qui écoute, l'interlocuteur, l'auditeur; les circonstances de temps et de lieu, l'époque; qui raconte, qui analyse, qui discute, etc.

Les **Contenus d'apprentissage** permettent de savoir à quel degré il y aura lieu d'utiliser tel ou tel terme de cette liste.

ASPECTS OBLIGATOIRES DU PROGRAMME

Les objectifs et le processus d'apprentissage

Les institutions scolaires relevant du ministère de l'Éducation et dans lesquelles le français, langue maternelle, est enseigné à des élèves du niveau secondaire, sont tenues de poursuivre les **Objectifs généraux** et les **Objectifs terminaux** de ce programme d'apprentissage. Elles sont également tenues à ce que l'enseignement du français se fasse selon le processus d'apprentissage commandé par les objectifs retenus: Pratique, Objectivation de la pratique et Acquisition de connaissances.

Les contenus d'apprentissage

Pratique

Les pratiques de compréhension et les pratiques de production sont obligatoires.

Objectivation de la pratique

Les éléments notionnels contenus dans les activités d'objectivation de la pratique sont obligatoires.

Cependant, il revient au maître de juger dans quelle mesure les activités énumérées sous la rubrique

Objectivation de la pratique sont à répéter, à regrouper ou à adapter, tout en respectant le degré de difficulté qu'elles représentent.

Acquisition de connaissances

Les connaissances acquises en classe de français doivent servir à faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de cette pratique. Cependant, il revient au maître de juger dans quelle mesure il y a lieu de faire acquérir des connaissances sur tous les éléments notionnels énumérés sous la rubrique **Acquisition de connaissances**. Quant aux stratégies énumérées sous cette même rubrique, le maître pourra les remplacer par d'autres stratégies, pourvu que ces dernières respectent le même degré de généralisation ou d'abstraction.

ÉVALUATION

Les objectifs de l'enseignement du français concernent les habiletés langagières et les valeurs socioculturelles. L'évaluation* porte nécessairement sur ces deux aspects.

* Dans tous les paragraphes qui suivent, les mots **évaluation** ou **évaluer** ne désignent aucune technique particulière d'évaluation (test, examen, concours, etc.) ; ils désignent le fait de porter un jugement à partir de certains critères.

ÉVALUATION DE L'HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT ET PAR ÉCRIT

Une habileté ne s'exerce pleinement que dans une situation qui en motive et qui en justifie l'exercice. En classe de français, ce sont donc les pratiques de compréhension et de production de discours qui fourniront des renseignements pertinents sur la maîtrise des habiletés langagières. De plus, comme il existe une certaine corrélation entre la maîtrise d'une habileté et la capacité d'objectiver son propre comportement, l'évaluation des habiletés langagières de l'élève pourra donc aussi se faire par le biais d'activités d'objectivation.

L'évaluation par le biais des pratiques de discours

L'évaluation de la maîtrise d'une habileté par le biais d'une pratique repose sur l'observation du comportement de l'élève lors de cette pratique. Ainsi l'habileté à écrire et à parler se manifestent directement par les productions orales et écrites de l'élève. L'analyse des discours qu'il produit constitue donc une importante source de renseignements pour évaluer ses habiletés langagières. À cette analyse des discours, on peut ajouter l'observation de la capacité de l'élève à s'auto-corriger. En effet, les parties du discours que l'élève modifie lui-même fournissent des indications précises sur ses habiletés.

Contrairement à l'habileté à écrire et à parler, l'observation du comportement de l'élève pendant qu'il lit ou qu'il écoute, fournit peu d'indices sur son degré de compréhension d'un discours lu ou écouté. Ce n'est qu'indirectement, à partir des réactions verbales ou non verbales de l'élève, qu'on peut obtenir certaines informations quant à la maîtrise relative de cette habileté. Ainsi, il serait justifié d'évaluer l'habileté à lire et à écouter par le biais de pratiques, à la condition que l'élève participe activement à la communication, en réagissant verbalement ou en posant des gestes étroitement liés au sens du discours lu ou écouté (ex. : exécuter correctement des instructions).

Qu'il s'agisse d'évaluer l'habileté à comprendre ou à produire un discours, l'observation du comportement de l'élève doit porter sur des aspects précis. Globalement, ces aspects correspondent aux différentes composantes de la situation de communication et aux différents éléments du fonctionnement de la langue et des discours. En effet, c'est en observant dans quelle mesure l'élève a tenu compte de son intention de communication, des caractéristiques de l'émetteur ou du récepteur, des circonstances de temps ou de lieu, des contraintes lexicales ou syntaxiques, etc., qu'il sera possible d'évaluer ses habiletés langagières par le biais des pratiques.

L'évaluation par le biais d'activités d'objectivation

L'évaluation des habiletés langagières par le biais d'activités d'objectivation repose sur l'hypothèse qu'il existe une certaine corrélation entre la maîtrise d'une habileté et la capacité de décrire, d'expliquer ou d'évaluer son comportement ou l'objet de son action. Ainsi, l'élève qui serait capable, à la suite d'une lecture, d'expliquer le lien entre les caractéristiques d'un personnage et le déroulement des actions, révélerait, dans une certaine mesure, qu'en lisant le texte, il en a tenu compte, ou même qu'en lisant d'autres textes semblables, il est capable de tenir compte de tels rapports.

Si la corrélation entre la maîtrise d'une habileté langagière et la capacité d'objectiver son comportement permet de porter un jugement sur cette maîtrise, il y a lieu de le faire avec une certaine prudence. En effet, il n'est pas permis de conclure que celui qui serait incapable d'explicitier verbalement un aspect de son action (ou de l'objet de son action), soit pour autant incapable d'en tenir compte en agissant. De même, il n'est pas permis non plus de conclure que celui qui serait capable d'explicitier verbalement un aspect de son action (ou de l'objet de son action), soit pour autant capable d'en tenir compte au moment où il pose cette action.

Les activités d'objectivation susceptibles de servir à l'évaluation des habiletés langagières correspondent en tous points aux manifestations énumérées dans les objectifs terminaux.

L'évaluation des habiletés langagières et les objectifs terminaux

L'évaluation des habiletés à comprendre ou à produire un discours doit nécessairement tenir compte de l'âge de l'élève et de son développement social, affectif et cognitif. Il s'ensuit que toute évaluation faite par le biais de pratiques de discours ou par le biais d'activités d'objectivation tiendra compte de cette dimension en se donnant un portrait des habiletés langagières des élèves d'un degré donné. Ce portrait correspond à l'ensemble des comportements que décrivent les objectifs terminaux. En effet, ces objectifs proposent un choix de discours que l'élève d'un degré donné doit pouvoir comprendre ou produire, et se réfèrent constamment aux éléments notionnels retenus pour ce degré. Le rôle de l'évaluation consiste alors à déterminer dans quelle mesure les habiletés de l'élève coïncident avec ce portrait, s'en rapprochent ou s'en éloignent.

L'évaluation des connaissances

En classe de français, les connaissances enseignées doivent servir aux activités de pratique et d'objectivation de la pratique. L'essentiel est donc d'évaluer dans quelle mesure l'élève est capable d'appliquer, par automatisme ou par raisonnement, les connaissances enseignées. Cette évaluation fournit plus de renseignements pertinents sur la maîtrise des habiletés que celle qui consiste à vérifier, auprès des élèves, ce qu'ils savent, par exemple, des règles d'accord du participe ou des caractéristiques du conte merveilleux. Évaluer dans quelle mesure une connaissance enseignée est devenue opérationnelle, c'est vérifier dans quelle mesure cette connaissance a modifié la pratique de l'élève, ou c'est vérifier quelle utilisation il en fait dans une activité d'objectivation de la pratique.

L'évaluation des connaissances en dehors des activités de pratique et d'objectivation de la pratique révèle ce que l'élève sait. Une telle évaluation se justifie dans la mesure où certaines connaissances théoriques constituent un outil dont on doit consciemment se servir pour résoudre, par exemple, certaines difficultés orthographiques. Évaluer des connaissances en soi, c'est donc évaluer dans quelle mesure l'élève possède certaines informations utiles sans pour autant évaluer dans quelle mesure elles servent à ses habiletés langagières.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES RATTACHÉS AUX VALEURS SOCIO-CULTURELLES

Le but de l'enseignement du français quant aux valeurs socio-culturelles véhiculées par la langue et les discours est, globalement, d'amener l'élève à se situer par rapport à ces valeurs. Comme la perception des valeurs varie selon chaque individu et en fonction de son histoire personnelle, et comme l'acceptation ou le rejet de certaines valeurs touche l'autonomie de la personne humaine, l'évaluation, en ce domaine, exclura toute forme de jugement moral de l'élève. L'évaluation ne portera pas sur le contenu des activités proposées aux élèves, mais plutôt sur la façon dont ils les ont vécues. L'intérêt ou l'indifférence qu'un élève manifeste pour certains types de textes et tous ses commentaires personnels constituent globalement les principales pistes d'observation permettant d'évaluer la participation de l'élève aux activités proposées pour l'amener à se situer par rapport à certaines valeurs véhiculées par la langue et les discours. Compte tenu de l'évidente subjectivité d'une telle évaluation, les jugements portés devront toujours être prudents et nuancés.